



## RÉTROSPECTIVE 2016

# édito du maire

Une année s'achève, marquée au sein de la commune par des réalisations conséquentes.

La consolidation du Rocher, nécessaire pour assurer une parfaite sécurité de notre vitrine de Cotignac, a été programmée en deux phases, l'une durant le printemps jusqu'à l'été pour permettre aux 15.000 personnes qui visitent ce lieu magique de s'y rendre pendant la période estivale et l'autre à l'automne, qui vient de s'achever.

Un autre investissement que vous apprécierez, c'est l'aménagement du poste de police municipale à l'entrée du village face à l'Office de tourisme et qui, outre une meilleure efficacité pour le service de nos gardes municipaux, rend cet endroit harmonieux au départ de la promenade du Vallon Gai.

Et enfin, l'aménagement de l'aire de jeux des Verdars avec la mise en place d'une pelouse synthétique qui satisfait les jeunes et les moins jeunes, sans oublier nos jeunes filles qui s'attachent maintenant à la pratique du football à 7.

En cours de réaménagement, les vestiaires deviendront un véritable lieu confortable pour tous les utilisateurs à la fin du mois de janvier. Cet espace au cœur du village sera à la disposition de tout un chacun. Des objectifs réalisés avec les aides de l'Etat, du Département, de la Communauté de Communes du Comté de Provence et de la commune, sans faire appel à l'emprunt.

Dans une période où le contexte économique est difficile, nous voulons au sein de l'équipe municipale, continuer à investir mais dans des conditions plus que raisonnables pour améliorer le cadre de vie et pour assurer un meilleur service (fin de l'aménagement des locaux de la Mairie, du Cercle des Arts, du camping, des salles du Grainage).

Nous travaillons efficacement pour préparer la réalisation qui marquera ce mandat, la fusion des écoles maternelle et élémentaire dont le permis de construire a été déposé au début de ce mois de janvier, avec un démarrage des travaux prévu durant le premier semestre 2017 pour un achèvement à la rentrée scolaire 2018, avec déjà des financements obtenus de la Région, du Département, de la Communauté de Communes, une aide sénatoriale et vraisemblablement une aide de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

Nous mettrons aussi à l'étude la médiathèque en lieu et place de l'actuelle école maternelle, qui sera un véritable pôle culturel propice aux rencontres intergénérationnelles avec un coin lecture et multimédia, une connexion wifi, des DVD, des CD, des livres ... tout cela dans un cadre chaleureux !



Vous constaterez que j'essaie avec l'aide de mes collègues élus et de mes collaborateurs, que je remercie tous pour leur soutien, de mettre en place le maximum d'équipements sans augmenter la pression fiscale.

Certes, cette année votre facture d'eau sera augmentée et ceci est dû aux contraintes de plus en plus sévères de vérifications auxquelles nous sommes soumis et qui s'inscrivent aussi dans une volonté d'économiser l'eau, bien indispensable mais pas inépuisable.

2017 sera une année marquée par deux échéances importantes pour notre démocratie, les élections du Président de la République et des Députés.

Au-delà des convictions politiques de chacun, comme nous le faisons dans le respect des traditions républicaines, nous continuerons à œuvrer au mieux et avec toujours la même volonté d'être à votre service et à votre écoute.

Nous avons la chance de vivre dans un village où de nombreuses structures en place permettent d'assurer un lien social fort. Je pense en particulier aux nombreuses associations qui œuvrent tout au long de l'année et qui assurent un véritable partenariat nécessaire entre la municipalité et les administrés.

Qu'il me soit permis de les remercier et de leur dire que malgré le contexte économique difficile, nous continuerons à les aider.

En 2016, le premier Festival du Rocher a connu un vif succès. Il sera renouvelé en 2017 et je suis certain que d'année en année, il connaîtra le même engouement et participera au rayonnement de notre village.

Toutes ces activités ont également une influence forte sur notre économie qui vit principalement du tourisme, des produits viticoles, oléicoles et de l'apiculture, qui rejaillissent sur notre village.

Au seuil de cette nouvelle année 2017, je vous adresse, mes chers administrés, mes vœux les plus chaleureux pour vous et pour toutes celles et ceux qui vous sont chers.

J'ajouterai une pensée pour toutes celles et ceux qui nous ont quittés en 2016.

Bonne année 2017.

 **Jean-Pierre VÉRAN**  
Maire de Cotignac

# ges

## 2016

en images



# sommaire

05

citoyenneté



06

travaux



08

finances



09

tourisme

10

patrimoine



12

urbanisme



14

environnement



16

CCAS

17

affaires  
scolaires



20

accueil  
de loisirs



22

communauté  
d'agglomération



23

culture

24

associations



39

événements &  
infos municipales



42

infos utiles



44

état civil

45

recensement  
2017



46

2016 en images





## RÉUNION DU 27 FÉVRIER 2016

concernant la politique jeunesse aujourd'hui et ouverte aux jeunes de Cotignac au Grainage.

Cette réunion avait pour but de présenter les actions soutenues par la Mairie, à savoir entre autres :

- La bourse au permis de conduire
- L'application smartphone FixMaVille pour suggérer une idée
- Le soutien à l'EIMAD ou encore au cinéma

Enfin les projets à venir ont été présentés :

- Réaménagement du bâtiment du stade, avec présentation du projet (réflexion sur la pelouse ou la mise en place de nouveaux espaces sportifs...)
- Aménagement de la future médiathèque citoyenne avec, là aussi, présentation du projet (espace de culture, de découverte, de loisir et d'aide)
- Projet d'un club Ado (principes et buts)
- Appel à bénévolat sur le Bessillon Trail Challenge

## MY PREDICT

Soyez informés des risques météo pour votre sécurité, celle de votre famille et de vos biens.

L'application pour smartphone « My Predict » vous permet d'être informés en cas de phénomène générateur de risque inondation, de submersion, de tempête et de fortes chutes de neige pouvant impacter votre commune. Elle vous permet d'adopter les bonnes attitudes.

Téléchargez-la sur android et applestore c'est gratuit !

## A VOTRE ÉCOUTE AVEC FIXMAVILLE

Vous constatez une dégradation ou souhaitez demander une amélioration aux services municipaux.



Rien de plus simple, téléchargez gratuitement sur votre téléphone l'appli **FixMaVille** (disponible sur Android et Applestore).

En trois clics, géolocalisez le signalement et transmettez-le directement aux services de la mairie.

# citoyenneté

## une approche proactive



**Anthony PATHÉRON**  
2<sup>ème</sup> adjoint – Urbanisme  
et Développement durable

## MÉDIATHÈQUE CITOYENNE : LE PROJET SE PRÉCISE

Mené parallèlement au projet de regroupement des deux écoles, le projet de la médiathèque qui doit s'installer en lieu et place de l'actuelle école maternelle se précise.

Cet été, quatre jeunes étudiants de l'école d'architecture de Lille sont venus aider la municipalité à préparer le programme de cet équipement innovant.

Aménagement des espaces intérieurs et extérieurs, communication de ce lieu avec le reste du village, fonctions attendues ; les étudiants ont passé au crible le projet et rendu un programme digne de professionnels aguerris.

Parallèlement, un audit énergétique a été mené pour trouver des pistes efficaces en matière d'économie d'énergie.

Au niveau financier, des dossiers de subvention ont été déposés pour accompagner la commune dans cet investissement.

Un cabinet de maîtrise d'œuvre doit être désigné début 2017 pour mener à bien ce projet phare du mandat.

Le comité citoyen sera à nouveau sollicité pour donner son avis sur l'ensemble de ces éléments et suivre ce projet en partenariat avec les services municipaux.



# commission

# 2016/2017 travaux



**Roger GARCIN**  
4<sup>ème</sup> adjoint - Chargé des travaux  
et de la transition énergétique



La commission est composée de deux adjoints et de dix membres au minimum qui se réunissent à la demande et préalablement aux séances du Conseil municipal.



## LE POINT SUR LES PROJETS BÂTIMENTS

2017, une année avec de nombreuses études de création et de renouvellement de nos infrastructures.



**Bâtiment de la police municipale, sa construction et sa position**

Le choix de sa position à l'entrée du village, face à l'Office de tourisme est stratégique.

Initialement, l'ancien bâtiment était en deux parties dont une en très mauvais état et finalement irrécupérable.

La partie sud présentait des murs d'un mètre d'épaisseur de béton. Il était donc plus intéressant de les conserver.

Un autre enjeu important a été de créer une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite avec un emplacement véhicule dédié.

La durée des travaux est liée en partie au fait que ce bâtiment est très complexe avec ses équipements numériques, informatiques, téléphoniques et radiophoniques. Le tout étant très sécurisé.

Ce bâtiment est maintenant en service et opérationnel.



#### Regroupement des écoles maternelle et élémentaire :

C'est le projet le plus important de ce mandat qui se déroulera sur deux ans. 2016 a été l'année des études pour réhabiliter la totalité du rez-de-chaussée suivant les nouvelles normes en vigueur. Le bâtiment conservera son architecture actuelle agrandie d'un hall d'entrée. La cuisine sera extériorisée côté nord, attenante au réfectoire.

Les travaux importants de réfection des planchers du niveau I et des plafonds se dérouleront pendant les périodes de vacances. Seuls les travaux dans le préau et la cuisine actuelle pourront avoir lieu durant la période scolaire avec un périmètre de protection hautement sécurisé.

Le projet fera l'objet d'une large information. La consultation des entreprises est prévue début 2017 avec attribution des marchés et ordre de service pour les vacances d'été 2017.

#### Chantier des vestiaires au stade des Verdaires :

Le chantier est en cours pour une ouverture prévue début 2017.

#### Environnement :

La sécurisation du rocher est achevée. Le circuit du rocher fera l'objet d'une remise en état partielle des murs et du cheminement. Ces travaux seront réalisés par les services techniques de la mairie.



### TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX

#### Eau potable, assainissement, électricité, communication :

En 2016, les réseaux électriques souterrains rues des Jardins et des Escaillons ont été mis en service. Les travaux de renouvellement des réseaux avenue Hubert Blanc et route d'Entrecasteaux sont achevés.

#### Expertise des réseaux eau et assainissement :

Dans le cadre de la délégation de service public eau et assainissement, le diagnostic des canalisations est en cours d'achèvement. C'est un contrôle par caméras avec relevé de la position des réseaux et des regards.

Les eaux parasites qui perturbent le fonctionnement de la station d'épuration seront identifiées et les réparations seront engagées.

La station d'épuration fait aussi partie de cet inventaire avec une expertise des bassins, des équipements et traitement des boues. A ce jour, les rejets dans le milieu naturel sont conformes.

## LES CHANTIERS POUR 2017

### VOIRIE ET RÉSEAUX- ENVIRONNEMENT

Dans le cadre du regroupement des écoles, il est nécessaire de procéder au renouvellement des réseaux secs et humides rue Saint-Sébastien et chemin des Ecoles.

Une réfection des calades rues Clastre et de l'Horloge est prévue et les canalisations eau et assainissement seront renouvelées.

Les chemins communaux doivent être sécurisés. Pour cela, il faut inciter les propriétaires à couper les arbres au droit de leur propriété.

A cet effet, un courrier sera adressé (après recensement des propriétaires en défaut) à ceux-ci avec obligation d'appliquer l'article L-2212-2 du Code des Collectivités Territoriales et D 161-24 du Code Rural.



# Radioscopie du budget général

**Brigitte JOUVE**  
3<sup>ème</sup> adjointe - Chargée des affaires  
financières et conseil de gestion



**Le Conseil municipal du 11 avril 2016 a voté comme chaque année les autorisations de dépenses et les recettes pour l'année 2016.**



En cette période de doutes et d'interrogations avec la poursuite du désengagement de l'Etat dans le soutien aux collectivités locales, l'équipe municipale a décidé de ne pas augmenter les impôts locaux qui ne varieront que du montant de l'actualisation nationale des bases.

Pour réaliser nos objectifs budgétaires nous travaillons à la maîtrise de nos charges. Regardons de plus près d'où vient l'argent ? et où va l'argent des contribuables ?

## D'OU VIENT L'ARGENT EN RECETTES D'INVESTISSEMENT BP 2016 : 2 388 596 €

SUBVENTIONS (Etat, Région, Communauté de communes, Amendes de police, autres organismes)	64 337 €
FCTVA (Remboursement de la TVA sur les investissements et Taxe d'aménagement)	70 000 €
Excédent des ventes zone d'activités	371 095 €
Virement de la section de fonctionnement	325 231 €
Excédent de fonctionnement capitalisé sur plusieurs exercices pour financer les investissements nouveaux	690 000 €

## OU VA L'ARGENT EN DEPENSES D'INVESTISSEMENT BP 2016 : 2 388 596 €

Remboursement du capital des emprunts	185 000 €
DEPENSES IMPREVUES	130 000 €
TRAVAUX 2016 (garage wouters, étude voirie, réaménagement camping, étude PLU, aménagement urbain, chapelle Saint-Martin, 3 <sup>ème</sup> étage Mairie, aménagement Grainage, voirie, effacement des lignes, appartements communaux, sécurisation rocher, stade, théâtre, acquisition véhicule et matériels)	1 197 584 €
TRAVAUX RESTES A REALISER 2015 (vidéo protection, garage wouters, voirie, étanchéité terrasse école, camping les pouverels, réfection cloches et chauffage église, véhicules et matériels, Etude PLU école primaire, aménagement urbain, chapelle Saint-Martin, 3 <sup>ème</sup> étage Mairie, voirie, cimetière, effacement des lignes, accessibilité bâtiments)	876 011 €

## D'OU VIENT L'ARGENT EN RECETTES DE FONCTIONNEMENT BP 2016 : 3 248 491 €

Produits du domaine, impôts locaux, dotations, produits de gestion courante	2 553 326 €
RESULTAT REPORTE	695 165 €

## OU VA L'ARGENT EN DEPENSES DE FONCTIONNEMENT BP 2016 : 3 248 491 €

DEPENSES IMPREVUES	150 000 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	17 000 €
DEPENSES COURANTES	613 550 €
DEPENSES GENERALES (Achats & services (EDF, fournitures scolaires et d'équipement, assurances, maintenance, transports, télécom...))	966 010 €
DEPENSES DE PERSONNEL (Agents des services périscolaires, sportifs, culturels, techniques et administratifs)	1 086 700 €
Auto-financement pour financer l'investissement	325 231 €
FRAIS FINANCIERS (Intérêts des emprunts réalisés les années précédentes)	90 000 €

## BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT 2016 :

Notre contrat d'affermage a été renégocié.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 c'est la Société VEOLIA qui gère le service public de l'eau potable et de l'assainissement sur la commune pour une durée de 9 ans.

A cette occasion les tranches tarifaires de l'Eau et de l'Assainissement ont été modifiées de manière à avoir pour l'Eau, une progressivité du prix afin d'encourager l'économie de la ressource et de proposer des tarifs en adéquation avec les usages et pour l'Assainissement, permettre le renouvellement, l'extension ou la création de réseaux.

Le produit de la vente d'eau qui revient à la commune prévu au budget 2016 est de 170 000 € et de 80 000 € pour la redevance d'assainissement.

## LES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT PRÉVUS AU BUDGET 2016 :

Grosses réparations station d'épuration	40 000 €
Changement des conduites AEP : RD 50 SUD / Chemin des écoles	350 000 €
Réseau eaux usées l'Azénas	10 000 €
Réseau eaux usées Chemin de Salernes	32 000 €
Réseau A.E.P	7 000 €
Développement conduite St-joseph	30 000 €
Maillage réseau eau avenue Hubert Blanc	60 000 €



# sm@vie

## économique, touristique & agricole



**Nathalie ROUBAUD**

5<sup>ème</sup> adjointe - Chargée de la vie économique,  
de l'agriculture et du tourisme

Dans le cadre du projet de développement du Tourisme Spirituel sur le territoire, l'Office de Tourisme de la Provence Verte a rejoint en janvier 2016 l'association Villes Sanctuaires en France.



Cette association réunit des offices de tourisme et des sanctuaires poursuivant un objectif commun : Améliorer sans cesse l'accueil du visiteur, touriste ou pèlerin, à la recherche de spiritualité dans le site qu'il découvre, ou souhaitant élargir ses connaissances sur l'environnement touristique du sanctuaire.

Ce sont deux sites majeurs du territoire qui ont ainsi rejoint l'association : le Sanctuaire Notre-Dame de Grâces à Cotignac et l'ensemble historique autour de Sainte Marie-Madeleine formé par la Basilique de Saint-Maximin et la Grotte de la Sainte-Baume à Plan d'Aups.

Aujourd'hui, l'association compte 17 villes membres : Alençon, Ars, Chartres, Notre Dame de la Salette, Le Mont-Saint-Michel, Le Puy-en-Velay, Lisieux, Lourdes, Nevers, Paray-le-Monial, Pontmain, Rocamadour, Sainte-Anne d'Auray, Thierenbach, Vézelay.

Ce partenariat va permettre au territoire et ses sanctuaires de bénéficier d'une notoriété nationale et internationale, puisqu'ils sont les seuls adhérents de l'association dans cette partie sud-est de la France.

L'association est aussi à l'origine de la création au sein d'Atout France, du groupe de travail « Tourisme et Spiritualité » qui a pour vocation d'assurer la promotion de ses membres au plan international. C'est ainsi que nos villes sont régulièrement promues sur des marchés lointains tels que le Brésil, les Etats-Unis ou encore l'Asie du Sud-Est.

**N'hésitez pas à consulter le site Internet de l'association :**  
[www.villes-sanctuaires.com](http://www.villes-sanctuaires.com)



**Marion CALI**

Chargée du dossier Villes Sanctuaires  
à l'Office de Tourisme de la Provence Verte



« Marion, ce n'est qu'un au revoir ! »



Marion Cali a en effet quitté l'Office de tourisme après plusieurs années de présence. Nous la remercions chaleureusement pour le travail performant qu'elle a fourni toujours avec sa bonne humeur communicative.

Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur et réussite dans ses nouvelles fonctions.

Marion travaille toujours pour l'Office de tourisme de la Provence verte mais à Brignoles où elle gère différents dossiers dont celui des villes sanctuaires. Vous trouverez d'ailleurs son article à ce propos ci-contre. Nous aurons donc l'occasion de la revoir. C'est maintenant Cyrielle Frizon qui a le plaisir de vous accueillir à l'Office de tourisme. Cette jeune femme dynamique vous attend tout au long de l'année pour vous renseigner et vous conseiller.

Voici les horaires d'ouverture de l'Office :

- Hors saison : le mardi, le mercredi et le vendredi de 9h à 12h30 et 14h à 18h. Le jeudi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h30. Fermé le dimanche, lundi et jours fériés.
- Avril, mai, juin et septembre : du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14 à 18h et le samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h. Fermé le dimanche, lundi et jours fériés.
- Juillet et août : du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h et le dimanche de 9h à 13h. Ouvert les jours fériés aux heures habituelles.

Le bilan touristique de l'année 2016 est très positif. Nous avons encore augmenté le nombre de visites et les touristes sont de plus en plus demandeurs d'activités et de sorties. N'hésitez pas à communiquer vos manifestations à Cyrielle pour qu'elle puisse les intégrer dans le programme de la Provence verte et du département.

La première édition de la soirée « Cotignac Rosé festival » s'est déroulée le 20 juillet et a connu un beau succès. Tous les producteurs locaux étaient présents. Un esprit festif et convivial a animé cette belle soirée.

Espérons que 2017 soit remplie de cette ferveur et de cette bonne humeur.

# patrimoine

Nicolas VASSAL  
Conseiller municipal  
Patrimoine



Après la réalisation des enduits extérieurs et de la rénovation non prévue de la toiture de la chapelle, nous avons



décidé de faire réaliser par le Conseil départemental des fouilles archéologiques préventives.

Ces fouilles avaient pour objectif de confirmer que les travaux futurs prévus dans le cadre de la restauration du bâtiment ne viennent pas détruire ou endommager des vestiges archéologiques qui sont les témoins de l'histoire du bâtiment.

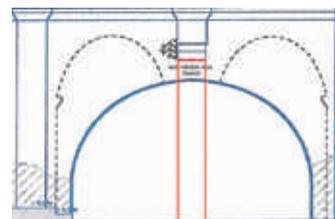
Ce programme de fouilles dont le coût a été entièrement pris en charge par le département fut quelque peu laborieux à mettre en place du fait de difficultés administratives. En effet ce type d'opération est généralement géré par l'INRAP (Institut National de Recherche Archéologique Préventive) directement rattaché au ministère de la culture. Cependant, en accord avec l'INRAP, nous avons souhaité que le service départemental puisse prendre en charge ce projet de fouilles, ce dernier travaillant en étroite collaboration avec monsieur Yann Codou (maître de conférence à l'université de Nice Sophia Antipolis, membre du CEPAM et auteur de l'ouvrage « Les églises médiévales du Var », dans lequel figure la chapelle de Cotignac), que l'on souhaite associer au programme de restauration de la chapelle.



C'est ainsi qu'au mois d'octobre, monsieur Marc Borreani et madame Françoise Laurier, tous deux archéologues du service de conservation du patrimoine du département, sont venus réaliser ce diagnostic archéologique, à savoir : trois sondages ont été réalisés (deux à l'extérieur, un à l'intérieur).



Le premier sondage (photo 1) a permis de retrouver la fondation du mur nord de la chapelle. Ce mur composé de deux arcs cintrés et d'un pilastre central fut démolit et remplacé par une grande arcade afin de réunir en un seul espace la chapelle principale et la chapelle funéraire. Il n'est pas possible de dater aujourd'hui la réalisation de ces travaux ; on peut supposer qu'ils ont eu lieu lors de la construction de la chapelle funéraire ou bien après son édification (photo 2).



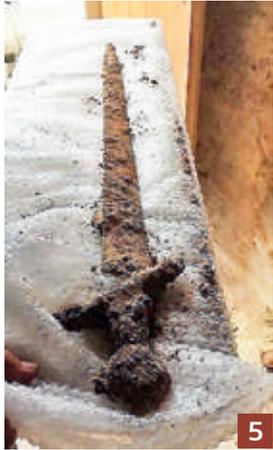
Le deuxième sondage (photo 3) a été réalisé au pied de l'enfeu et permis de mettre à jour diverses tombes alignées sur les fondations du mur. Ce sont les fondations d'un mur qui pourrait être bien plus ancien que l'époque romaine. L'enfeu lui-même a servi par la suite d'ossuaire comme en atteste la quantité d'ossements retrouvés à l'intérieur de la tombe (photo 4). C'est lors de ce sondage que les deux archéologues, à leur grande surprise ont mis à jour une épée complète. Pourquoi et comment cette épée s'est-elle retrouvée au pied de cette tombe ? Ce sont des questions qui resteront certainement à jamais sans réponses. Quant à l'identité du propriétaire, on ne peut s'empêcher de penser au Seigneur pour lequel la chapelle funéraire fut bâtie.



C'est le nom de Fouques III de Pontevès Chambellan du Roi Robert de Provence qui apparait dans les archives généalogiques de la famille Pontevès (document remis à Gérard Emond par Mr De Jerphagnon, ancien maire de Pontevès) dont voici l'extrait :

Fouques III de Pontevès, surnommé le Grand, Conseiller & Chambellan du Roi Robert, Comte de Provence, auquel il avait fait hommage pour les terres en 1316 & en 1320, lui en rendit encore en le 15 Février 1324 (v. d.), pour Tavernes, Bruc, Auzat, Artagnon, Bazègne, Brovis, Cotignac, Carès & Saint-Etienne-de-Cocher, la moitié d'Entracalcan, les colégiaires de Mérolles, le Castellet, Estrevennes, la Tour de Comps, Barjols, Mirad, Pontevès, Calclat, Calas, Pen-

robert, &c. Il fut l'un des exécuteurs testamentaires de Saint Elair de Senez, Comte d'Arles (18 Juillet 1317), qui était son cousin d'éc. de germain. En 1318, pendant la guerre contre les Impériaux, Fouques de Pontevès fut, avec Bertrand de Baux, à la tête des chevaliers provençaux chargés de garder les passages dans la Campagne (2). Il épousa avec dispense du Pape Clément V, du 31 Décembre 1311 (3), pour cause de consanguinité, Guilherge d'Azoux, fille de Raymond d'Azoux, Seigneur de Trés, &c., & de Ralhade de Cassou (voir p. 21). Dans son testament du 18 Juillet 1334 (Pierre Mathieu, Not.), auquel il ajouta un codicille le 25 février, il fit la sépulture en l'église de Cotignac. Sa veuve testa le 26 Janvier 1350 (v. d.). Leurs enfants furent :



5

Il faut bien comprendre que ce type de découverte est très rare du fait de nombreux pillages qu'ont subi ces tombes au cours de l'histoire mouvementée de la Provence. L'épée (photo 5) a été prélevée avec grand soin, comme le montre la photo, par le laboratoire de conservation, de restauration et de recherche de Draguignan dirigé par monsieur Rebière et madame Mielkcarek. Elle fera l'objet de diverses analyses dans un premier temps (scanner...), puis dans un deuxième temps d'une restauration. Nous espérons que lors de ces différents travaux, l'épée révélera des informations qui pourront éventuellement indiquer l'identité de son propriétaire (blason de la famille Pontevès !)



6

Enfin, le troisième sondage a été réalisé à côté de l'accès originel de la chapelle. La fouille a mis au jour des éléments de construction massifs (mur constitué de plus ou moins gros blocs) impossibles à dater dans l'état mais qui pourraient être très anciens (photo 6).



7

Suite à la visite de monsieur Codou sur site, des fouilles complémentaires devraient être réalisées au niveau de l'abside afin de vérifier l'hypothèse selon laquelle la chapelle aurait pu être bâtie sur une ancienne bâtisse Gallo-romaine. En effet, la présence d'une cunette en « Tuileau » (photo 7) ; mortier de chaux et de briques pillées ; au niveau des fondations de l'abside pourrait avoir appartenu à un bâti plus ancien et notamment à des termes ou un bassin dont la forme en demi-cercle aurait pu servir de base pour l'implantation de l'abside de la chapelle.

Le rapport du diagnostic avec ses prescriptions nous sera remis en 2017, à la suite de quoi nous espérons pouvoir réaliser la restauration de la toiture du Prieuré qui en a grand besoin ainsi que les enduits extérieurs.



8

Enfin, nous avons profité de la présence des deux archéologues pour leur faire visiter les tours défensives médiévales.

Monsieur Borréani nous a fait remarquer que les murs nord des deux tours avaient été partiellement détruits (photo 8). On peut supposer que celles-ci furent le théâtre d'un affrontement dont nous ne connaissons malheureusement ni l'époque ni les raisons. Elles furent rebâties par la suite.

La grande tour envahie à l'intérieur par la végétation mériterait également un débroussaillage, ainsi qu'un déblaiement pour retrouver le sol original et vérifier la présence éventuelle d'une voûte à l'intérieur. Ces travaux pourraient être réalisés par des bénévoles via l'association de sauvegarde du patrimoine cotignacéen.



9

Enfin, nous avons visité la cave située Place de la Liberté. Si pour le moment aucune preuve tangible semble attester que ce fut un baptistère juif, il n'en reste pas moins que cette cave de par la qualité de l'ouvrage, son état de conservation, ses ouvrages à même le sol (divers bassins se succédant remplis de graviers de granulométrie différente), ainsi que les différents tunnels réalisés en pierre et construits pour le réseau d'eau méritent toute notre attention. Une campagne de déblaiement et de nettoyage pourrait être également envisagée par un appel aux bénévoles au travers l'ASPC, ainsi qu'une exploration approfondie de tous ces tunnels-aqueducs, témoignages de la grande qualité des travaux qu'accomplissaient nos ancêtres pour assurer la distribution de l'eau, si précieuse en Provence (photos 9, 10, 11).



10



11

2017 nous promet donc de nouvelles découvertes toutes aussi passionnantes les unes que les autres avec comme objectif de continuer à mettre en valeur notre patrimoine et le faire partager au plus grand nombre.

# urbanisme

## révision

### du Plan Local d'Urbanisme

Anthony PATHÉRON  
2<sup>ème</sup> adjoint – Urbanisme  
et Développement durable



Depuis plus de deux ans, la commune de Cotignac travaille à l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui définit un projet de territoire pour, a minima, les 10 années à venir. Arrêté par délibération du conseil municipal le 28 juin 2016, le PLU est entré dans une phase administrative de validation. La période de consultation des Personnes Publiques Associées (Etat, chambres consulaires, INAO, département, région...) est achevée et une enquête publique va débuter prochainement. Pendant un mois, cette enquête publique permettra à quiconque de s'exprimer une dernière fois sur le projet avant son approbation définitive.



Retrouvez toute l'information sur le PLU sur notre site internet [mairiecotignac.fr](http://mairiecotignac.fr) ou en vous rendant auprès du service urbanisme de la Mairie.



## UN PROJET CONSTRUIT ENSEMBLE

Afin d'enrichir le PLU et d'intégrer la vision des citoyens de Cotignac, la municipalité a souhaité organiser une large démarche participative.

Bien plus qu'une simple information sur le projet, les habitants ont pu échanger et débattre au cours de plusieurs moments organisés pour les impliquer dans la construction du projet : le temps d'un forum d'atelier ou des réunions publiques.

Par ailleurs, l'exposition publique et les différents articles publiés ont assuré une information claire et continue sur toute la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

Enfin, un registre a été mis à la disposition des administrés durant toute la démarche afin de recueillir un certain nombre de commentaires ou d'informations permettant ainsi d'affiner le projet.

## UN PROJET DE VILLAGE PARTAGÉ

Le PLU de Cotignac a inscrit les axes forts de son essence en son Projet d'Aménagement et de Développement Durables : le projet politique de la démarche.

Les enjeux issus du diagnostic, phase préliminaire au projet permettant de disposer d'une photographie du territoire, traduisent le souhait et la nécessité pour la commune d'assurer et d'assumer son rôle de commune-relais de l'arrière-pays brignolais et de préserver son cadre et sa qualité de vie qui fondent son attractivité.

Les politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques qu'il convient de mettre en œuvre pour répondre à ces enjeux et objectifs ont été exprimés à travers trois axes majeurs :

- **COTIGNAC, VILLAGE DURABLE ET SOLIDAIRE**  
Assurer un développement urbain et résidentiel réfléchi et raisonné
- **COTIGNAC, VILLAGE DYNAMIQUE ET ATTRACTIF**  
Renforcer et développer l'activité économique et l'agriculture sur la commune
- **COTIGNAC, VILLAGE DE TERROIR, D'HISTOIRE ET DE NATURE**  
Maintenir et améliorer le cadre de vie communal

C'est sur cet engagement que la commune de Cotignac a dessiné son plan de zonage et rédigé son règlement. Ces documents demeurent toujours consultables en mairie et sur le site internet de la commune dans la rubrique Services Publics/Urbanisme.



## ET MAINTENANT ?

Depuis, l'ensemble du dossier a été envoyé aux Personnes Publiques Associées, comprenant entre autres les services de l'Etat, les communes voisines, la Région ou encore la Chambre de Commerce et d'Industrie, qui peuvent intervenir pour proposer des amendements au projet.

Une enquête publique va débiter pour viser une approbation du document, et donc son application, fin mars 2017. Un Commissaire enquêteur, nommé indépendamment par le Président du Tribunal Administratif, se chargera de recueillir une dernière fois les avis de celles et ceux ayant d'éventuels compléments, achevant ainsi un processus d'élaboration collectif.

Les informations concernant cette enquête publique seront communiquées en temps voulu par affichage et sur le site internet de la mairie. Le PLU, passé cette phase de concertation finale, sera approuvé et mis en vigueur devenant ainsi légal et opposable aux autorisations d'urbanisme.

Comme le prévoit la loi, le dossier d'enquête publique sera consultable par tous aux heures d'ouverture de la mairie durant toute la procédure d'enquête. Vous pourrez faire part de vos remarques par courrier ou lors de votre entretien avec le commissaire enquêteur.

A noter également que bien entendu le service urbanisme reste à votre disposition pour toute information relative au PLU.



## AUTORISATION D'URBANISME : UNE ANNÉE 2016 DE TRANSITION

L'année 2016 a marqué une progression dans le nombre d'autorisations d'urbanisme délivrées par rapport à l'année précédente, et notamment une forte progression des certificats d'urbanisme opérationnels pour des futurs projets de construction, ainsi que des certificats d'urbanisme d'information souvent préalables à des ventes.

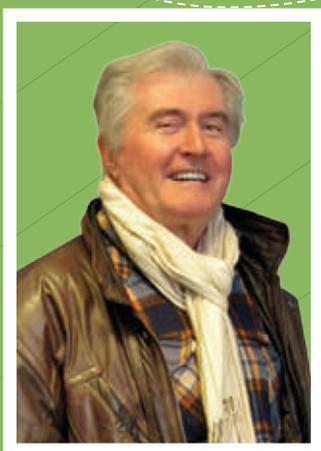
2017 verra si le nouveau Plan Local d'Urbanisme confirmera l'embellie amorcée dans le domaine de la construction.



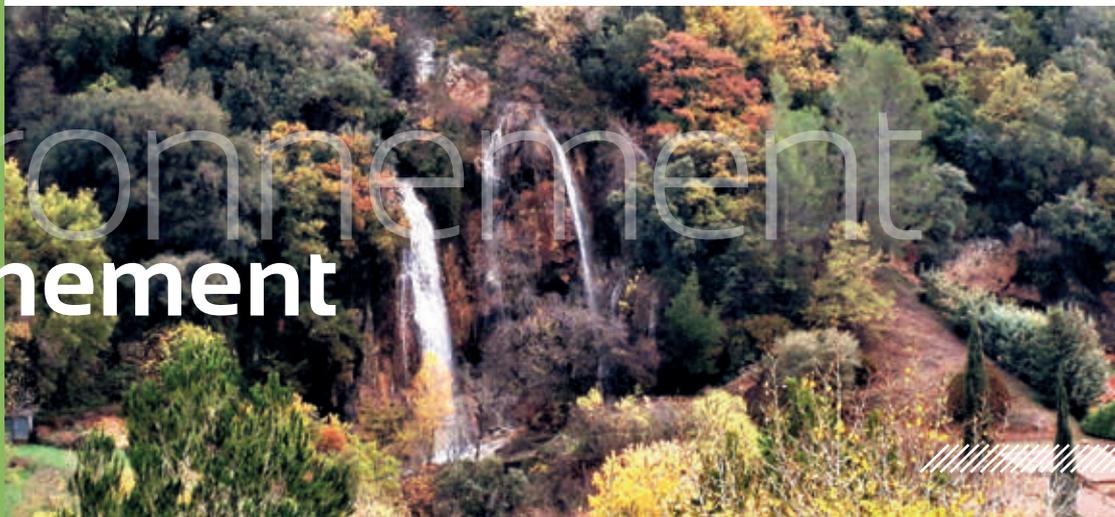
# environnement

## environnement & forêt

Jean DEGOULET  
Conseiller municipal  
Environnement et Forêts



Dans le domaine  
de la préservation  
de l'environnement,  
l'année 2016 a été  
caractérisée par  
de nombreuses  
réalisations...



## POLITIQUE DE GESTION DES DÉCHETS

Nous poursuivons notre politique de maîtrise des déchets collectés et de réduction des quantités mises en décharge par le recyclage et la valorisation.

Le point de collecte de Saint-Martin dispose désormais, après celles destinées aux emballages et aux périodiques, d'une colonne pour le tri du verre.

La déchèterie des Pouvels va être entièrement modernisée, comme celle d'Entrecasteaux, au début de l'année 2017.

Année	Nb Habitants	Verre	Papier	Emballages	Kgs/Hbts/an
2013	2266	93540	49135	20185	71.87
2014	2266	94255	46980	23480	72.69
2015	2377	98620	43100	23280	69.42

Comme nous l'avons déjà constaté pour 2015, si la collecte de verre a fortement progressé, on enregistre une baisse significative des papiers et journaux et, dans une moindre mesure, des emballages. Cette tendance s'explique en raison d'un recours plus important à l'internet qui nous amène à acheter moins de journaux et à remplacer les courriers papiers par des mail et des SMS. Par ailleurs, la politique nationale de lutte contre les emballages inutiles commence à produire ses effets à Cotignac également. Nous rejetons, ainsi, moins de déchets comme le montre la baisse de kilogrammes collectés par habitants. Continuons donc dans ce sens.

Nous sommes en réflexion sur la mise en place d'un service de compostage de quartier dans le village. Le choix du ou des lieux sera fonction des demandes et propositions qui nous seront soumises. Le recensement du patrimoine rural (cabanons de campagne) est toujours en cours. Nous nous interrogeons aussi sur la pertinence de mettre en place un circuit court du bois de chauffage permettant de rapprocher les petits fournisseurs et consommateurs de bois de chauffage.

Sur ces trois derniers points, merci de nous faire remonter vos informations et desideratas auprès de l'accueil de la Mairie ou sur le site de la Commune.

## POLITIQUE DE GESTION DE L'EAU

**Le budget de 2016 a prévu un montant de 612 000 € consacré aux réalisations suivantes :**

- Renouvellement des conduites d'eau potable (route d'Entrecasteaux, rue des Escaillons), pour **407 000 €**
- Réseau des eaux usées (Azenas, Chemin de Salernes) pour **42 000 €**
- Maillage entre la Rue H. Blanc et les Pompiers pour **60 000 €**
- Nouveau forage à Saint Joseph et protection du périmètre de pompage Saint Martin pour **43 000 €**
- Schéma directeur d'assainissement pour **60 000 €**

Ces travaux nous permettent d'améliorer la qualité de l'eau potable distribuée, de supprimer les eaux parasites et d'obtenir un meilleur rendement des équipements en place. Ainsi, grâce au renouvellement des conduites sur la route d'Entrecasteaux le rendement est passé de **67,9 %** en 2014 à **80,1 %** en 2016 (la moyenne départementale est de **60 %** et la moyenne nationale de **72 %**).

## POLITIQUE DE REDUCTION ET DE SUPPRESSION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES ET PESTICIDES

La commune n'utilise plus aucun pesticide et désherbant chimique. Pour l'entretien du cimetière, nous avons recours à un produit contrôleur Bio. Nous réfléchissons à un enherbage des allées gravillonnées et à l'ensemencement de fleurs de « prairie sauvage » entre les tombes.

Dans la continuité de notre adhésion à la Charte d'Engagement « Vers une région sans pesticides », nous avons sollicité auprès de l'ARPE (Agence Régionale Pour l'Environnement) la labellisation de notre commune au niveau 2 (sur les 4 niveaux possible).

## POLITIQUE DE MAITRISE DES RISQUES MAJEURS



Nous avons, au cours de l'été mis en place un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) destiné à assurer la gestion, dans des conditions optimales, des risques naturels – incendies de forêt, inondations – ou industriels (transport de matières dangereuses).

Ce PCS prévoit les mesures de mise en sécurité de la population, les possibilités de regroupement et d'hébergement des personnes touchées par ces événements mais aussi :

- La mise en alerte et l'information des Cotignacéens.
- La répartition des tâches entre élus et agents communaux.
- La remontée d'informations vers le poste de commandement communal.
- La traçabilité des événements et des mesures prises ainsi qu'un retour d'expérience (RETEX), permettant d'analyser l'efficacité des actions menées et de les améliorer en fonction des résultats obtenus.
- Ce PCS sera actualisé 2 fois par an afin de tenir compte des modifications de terrain (changements de personnes responsables, sécheresse, constructions, plantations, etc).

L'incendie de forêt du 17 juillet qui a touché les communes de Correns, Montfort et dans une moindre mesure Cotignac, nous a confirmé l'utilité et l'importance d'un tel PCS.

Par ailleurs, nous sommes représentés auprès du SMA (Syndicat Mixte de l'Argens) dans le cadre de l'élaboration du Plan d'Action et de Protection contre les Inondations (PAPI) sur le bassin versant de l'Argens dont fait partie la Cassole.

Nous sommes, également, présents au sein du PIDAF (Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement de la Forêt). Parallèlement, nous avons édité un guide à l'usage des Cotignacéens, intitulé : DICRIM (Document d'Information sur les Risques Majeurs).

Ce document, sous forme d'un livret de 20 pages, indique, en fonction du risque qui se manifeste (incendie, inondation, tempête, etc) les mesures individuelles à prendre par chacun et la façon de se protéger dans les meilleures conditions de ces événements et catastrophes naturelles.

Le DICRIM a été diffusé par La Poste. Si vous ne l'avez pas reçu, nous en avons un stock d'exemplaires que nous tenons à disposition de chaque cotignacéen. Par conséquent, vous pouvez venir les retirer à la Mairie.



## POLITIQUE DE SENSIBILISATION DES JEUNES ET SCOLAIRES AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Dans la continuité des sorties écologiques organisées en 2014 au Bessillon (avec Natura 2000) et le long de la Cassole (avec le technicien Rivières de la CCCP (Communauté de Communes du Comté de Provence), nous avons organisé avec l'aide du Syndicat Mixte du Haut Var, du Directeur du Groupe Scolaire et des Professeurs des Ecoles :

- Une sensibilisation à la récupération et au traitement des déchets.
- Deux visites à la station d'épuration pour mise en évidence de ses fonctions régénératrices de l'eau potable.



- Une exposition sur la thématique de l'eau et le risque inondation au Cercle des Arts – en collaboration avec le Conseil Départemental.
- Une visite guidée, avec un ingénieur du Syndicat Mixte du Haut Var, de la nouvelle déchèterie des Pouverels.

# C.C.A.S.

Centre Communal d'Action Sociale



Maryse VACCA

1<sup>ère</sup> adjointe

Affaires sociales et logement

Conseillère communautaire



Cette année encore, 340 personnes âgées de plus de 75 ans ont reçu un colis de gourmandises pour les fêtes de fin d'année. Le Conseil Municipal,

en collaboration avec le C.C.A.S., pérennise cette initiative auprès de nos anciens qui ne sont pas oubliés dans nos actions municipales.



Certains d'entre vous ont reçu par erreur un colis ne comprenant que des produits sucrés.

Si c'est votre cas, veuillez nous le signaler en mairie.

En 2016, 2 aides exceptionnelles et 28 bons alimentaires ont été accordés. 32 dossiers de demande d'aide sociale et 196 dossiers de demande d'Aide Personnalisée d'Autonomie (A.P.A.) ont été constitués.

Vous pouvez retirer en mairie un dossier de demande d'installation d'un transmetteur de Téléassistance. Onze personnes âgées en sont actuellement équipées.



## Arrêtons la cigarette

50 € par an : c'est ce que rembourse l'Assurance maladie pour un traitement prescrit par votre médecin pour arrêter de fumer. La prise en charge passe à 150 € pour les personnes percevant la couverture maladie universelle (CMU) complémentaire et les patients qui souffrent d'un cancer.



Dans le contexte actuel de hausse des charges des ménages, voici quelques conseils pour faire des économies : Économies d'énergie

### CHAUFFAGE

- Faites attention à ne pas trop chauffer vos pièces. 19° C dans les pièces à vivre et 16° C dans les chambres.
- Isolez vos portes et fenêtres en les calfeutrant avec des joints et des bas de portes, tout en veillant à ne pas boucher les aérations.
- Ne placez pas de meubles ou de rideaux devant les radiateurs.
- Veillez à ne poser aucun objet ni linge sur vos appareils de chauffage.
- La nuit, fermez vos volets et baissez la température de vos pièces.
- Uniquement pour le chauffage électrique : Si vous le pouvez, baissez la température de 3°C lorsque vous vous absentez plus de trois heures (mode « éco »).

### ÉQUIPEMENTS

- Remplissez au maximum votre machine à laver et privilégiez un programme « basse température » (30°C/40°C).
- Faites démarrer vos appareils (lave-linge, lave-vaisselle) de préférence en heures creuses.
- Privilégiez à l'achat les appareils portant une étiquette énergie « classe A, A+... »
- Sachez que les écrans de télévision à technologie LCD consomment moins d'électricité que ceux à technologie plasma.
- Ne laissez pas vos appareils en veille lorsque vous ne les utilisez pas, éteignez-les.
- Favorisez l'utilisation d'un coupe-veille ou d'une multiprise à interrupteur.

### ÉCLAIRAGE

- Éteignez les lumières en sortant de la pièce.
- Dépoussiérez vos lampes, elles vous offriront une meilleure luminosité.
- Profitez de la lumière naturelle (ouvrez vos volets la journée).
- Privilégiez une ampoule basse consommation plutôt qu'un halogène qui consommera trente-cinq fois plus d'énergie.

### FROID ET CUISSON

- Pensez à dégivrer régulièrement votre réfrigérateur.
- Ne mettez pas de plat chaud dans le réfrigérateur.
- Adaptez vos récipients à la taille de la plaque ou du brûleur.
- Mettez des couvercles sur les casseroles pour conserver la chaleur et pour avoir une cuisson plus rapide.
- Limitez les ouvertures de votre porte de four durant la cuisson pour éviter les pertes de chaleur.

### EAU

- Privilégiez la douche au bain.
- Utilisez des économiseurs d'eau qui réduisent le débit jusqu'à 50%, pour diminuer votre consommation.
- Pensez à couper l'eau lorsque vous vous brossez les dents ou lorsque vous vous rasez.
- Réglez la température de votre ballon d'eau chaude à 60° C si vous le pouvez.
- Programmez le ballon d'eau chaude pendant les heures creuses.
- Faites attention aux fuites.

Je souhaite cette année remercier tout particulièrement les employées municipales.



Madame Marie-Louise Carat travaille avec une égale efficacité avec les élèves de 2, 3, 4 et 5 ans. Les enfants qui déjeunent nombreux à la cantine (30 en moyenne), apprécient beaucoup les repas préparés avec soin par mesdames Pasquini et Julien. Celles-ci participent à l'éducation au goût et à l'apprentissage des « bonnes manières » à table. Elles forment à trois une petite équipe qui s'entraide et sait, avec le sourire, faire face aux imprévus du quotidien, nombreux dans une école maternelle !

Madame la Ministre de l'Éducation Nationale parle dans la circulaire de rentrée 2016 de « climat scolaire serein ». C'est dans cet esprit que j'ai sollicité la venue de monsieur le Maire à la réunion de rentrée des parents. Il y a rappelé le respect dû au personnel par les familles et a été entendu, ce dont nous nous réjouissons.

Je remercie très sincèrement la municipalité et les services municipaux qui, grâce à leur écoute et à leurs actions contribuent grandement à ce que les années scolaires soient réussies.

Merci également pour leur généreux bénévolat à l'AAPE (Association Autonome des Parents d'Élèves), aux parents accompagnateurs et par avance aux lectrices de « Lire et faire lire ».

## ANNÉE 2015/2016

Les grands ont fait une sortie chez des apiculteurs à Cotignac, une au zoo de La Barben et une au bord de mer. Ils ont participé à la fête de la science au Pradet. A Draguignan, ils ont assisté à un spectacle au théâtre et découvert le CIS (Centre d'Incendie et de Secours). Enfin ils sont allés à la Fondation Maeght à Saint-Paul de Vence.

Les petits et les moyens ont pratiqué le Land Art pendant l'année dans divers lieux naturels et autres (Vallon Sourn, Notre-Dame de Grâce, source Saint-Martin, stade et cour de l'école). Leurs œuvres éphémères photographiées par Catherine Brousse avec le mécénat de l'association CaractèreS et l'aide de la municipalité ont été exposées au public à la Galerie des Arts. Ils sont allés aussi à la ferme pédagogique de Pignans. Toutes les sorties ont été financées par l'AAPE.



Une fête de l'automne a eu lieu avec dégustation des fruits de saison. Père Noël est venu partager le dessert du repas de fête la veille des vacances et a gâté, avec l'aide de la commune, tous les enfants en leur apportant cette année aussi un livre. Il a écouté avec grand plaisir les chansons préparées pour lui.

En mars, un carnaval réussi sur le thème du cirque a pu avoir lieu après l'épidémie de grippe. En juin, un spectacle de danses et de chansons a été présenté aux parents dans la cour. A la fin presque tout le monde dansait et nous avons bu un verre tous ensemble.

## 2016/2017

Les élèves de madame Lopez ont participé à un projet peinture avec le Centre d'Art La Falaise. Ils participent à dix séances à la piscine de Brignoles et à un projet avec le CP et le CEI de l'école élémentaire. Pour les élèves de madame Blanc, les trois fils conducteurs cette année sont :

- Le corps représenté, chanté dans la nature.
- La coopération : la représentation de trois âges dans cette même classe y est propice.
- Le rire, en particulier dans les livres.

L'opération « Lire et faire lire » avec l'intervention de lecteurs bénévoles reprendra sur le temps périscolaire. Enfin, un spectacle offert aux parents par les deux classes aura lieu aussi cette année en juin.

# AFFAIRES SCOLAIRES

# école maternelle



**Odile BLANC**  
Directrice de l'école  
maternelle



« Ce temps de scolarité établit les fondements éducatifs et pédagogiques sur lesquels s'appuient et se développent

les futurs apprentissages des élèves pour l'ensemble de leur scolarité ». Extrait du Programme de l'école maternelle du ministère de l'Éducation Nationale.

Classe de toute petite, petite et moyenne sections (TPS, PS, MS), madame Odile Blanc, professeur des écoles et directrice de l'école. Les effectifs sont les suivants : Trois tout petits, sept petits et cinq moyens.

Classe de moyenne et grande sections (MS, GS), madame Laetitia Lopez, professeur des écoles. Effectifs : Quatre moyens et quinze grands.

Madame Marie-Louise Carat, aide-maternelle, est présente dans la classe de madame Blanc le matin et dans celle de madame Lopez l'après-midi. Elle est aussi responsable des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires).

Mesdames Maryse Pasquini et Marie Julien préparent les repas. Etant polyvalentes, elles interviennent également à d'autres moments de la journée auprès des élèves, à savoir garderie matin et soir, surveillance de la cour, du dortoir, présence dans la classe des TPS/PS/MS, une partie de l'après-midi et participation aux NAP.

Toutes les trois s'occupent de l'entretien des locaux.

## AFFAIRES SCOLAIRES

# école élémentaire



**Patrice BERNE**  
Conseiller Municipal  
Chargé des affaires scolaires

## Une rentrée sous le signe du changement

Comme la rentrée 2014 avec la mise en place des nouveaux horaires prenant en compte les activités périscolaires et l'école du mercredi matin, la rentrée 2016 est marquée par le deuxième volet de la loi sur la Refondation de l'école de 2013. En effet, les nouveaux programmes sont mis en place depuis septembre dans toutes les classes. Notre commune soutient les enseignants et les élèves en budgétisant l'achat de nouveaux manuels scolaires visant à accompagner au mieux les enseignants et les élèves dans l'acquisition des connaissances.

De plus, la scolarité obligatoire de 6 à 16 ans est complètement redécoupée. Notre école élémentaire est amenée à travailler davantage avec les professeurs de collège. Les professeurs des écoles participeront aux conseils de classes de 6<sup>ème</sup>, et les professeurs de collège prendront part aux conseils de maîtres et de cycles de l'école élémentaire. Avec la refonte des programmes, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture validé en fin de 3<sup>ème</sup> varie et entraîne un nouveau découpage en cycles :

- Cycle 1 (école maternelle)
  - Cycle 2 dit cycle des apprentissages fondamentaux CP CE1 CE2
  - Cycle 3 dit de consolidation CMI CM2 6<sup>ème</sup>
  - Cycle 4 dit d'orientation 5<sup>ème</sup> 4<sup>ème</sup> 3<sup>ème</sup>
- Chaque fin de cycle étant un palier à valider par l'élève par l'acquisition de compétences.

La dernière nouveauté étant la mise en place du livret scolaire unique numérique qui suivra l'élève durant toute sa scolarité du CP à la 3<sup>ème</sup>, tous les élèves de toutes les écoles de France verront leurs résultats trimestriels portés sur le même document type. Tous les bilans périodiques seront accessibles numériquement aux enseignants de toutes les écoles et des collèges pour un meilleur suivi des élèves. Pour cette année encore, les parents recevront un format papier des résultats de leur enfant, mais des accès numériques seront mis en place pour les familles à la prochaine rentrée scolaire.

## LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE



La commune s'y était engagée ! La création du nouveau groupe scolaire mieux adapté aux élèves et aux enseignants prend forme. Les études préliminaires ont eu lieu, l'architecte a été retenu, le permis vient d'être déposé et les travaux pourront commencer dans le courant du premier semestre 2017 pour une livraison à la rentrée 2018.

Les écoles élémentaire et maternelle actuelles vont donc fusionner pour ne former qu'une école dite, de ce fait « école primaire ». Notre magnifique école, d'époque « Jules Ferry » conservera son aspect fin XIX<sup>e</sup>, avec tous les aménagements nécessaires au bon fonctionnement d'une école du XXI<sup>e</sup> siècle. Le personnel communal des deux écoles sera mutualisé et un seul directeur dirigera l'établissement. Cette école comportera 6 classes rénovées et une salle polyvalente de 165 m<sup>2</sup>, un dortoir pour les maternelles. Les planchers de l'étage seront consolidés, l'accès au 1<sup>er</sup> étage normalisé afin de pouvoir y accueillir des élèves si les effectifs venaient à croître. De plus une nouvelle cuisine ultra moderne sera construite et un self-service sera mis en place dans l'actuel réfectoire panoramique.

Cette nouvelle cuisine répondra aux besoins fixés par la commune, à savoir la mise en place d'un circuit court pour l'approvisionnement des denrées alimentaires, la gestion des déchets, et la mise en place de repas bio. La commune a été retenue sur ce projet par la région PACA. Le personnel communal concerné fera des stages lui permettant de réaliser cette action importante pour une consommation de repas plus sains pour nos élèves.

L'année 2017 verra aussi la mise en place du paiement en ligne de la demi-pension mais aussi des prestations telles que la garderie, l'étude, l'ALSH. Ce mode de règlement a pris un peu de retard, mais sera opérationnel très prochainement.

## L'ACCÈS À L'ÉCOLE

Depuis les attentats de Nice du 14 juillet, l'accès à notre établissement est contrôlé. Nous devons appliquer à la lettre les consignes imposées par le plan vigipirate. Aucun parent n'est autorisé à pénétrer dans l'établissement durant le temps scolaire. Le stationnement aux abords de l'établissement est formellement interdit. Les personnes devant accéder à l'établissement devront présenter une pièce d'identité et montrer leur sac ou cabas. De plus, les élèves seront soumis régulièrement et progressivement à des exercices « alerte intrusion » au cours desquelles, encadrés par leurs enseignants, ils devront se confiner ou s'échapper, en fonction de l'alerte qui sera déclenchée. La commune a de ce fait, déposé une demande de subvention pour acquérir une caméra de vidéo-surveillance à l'entrée de l'école, ainsi que d'un dispositif d'alerte portatif.

## UNE RENTRÉE AVEC DES EFFECTIFS STABLES

Un total de 89 élèves avec un seul cours double.

### Cycle des apprentissages fondamentaux :

- CP : Madame Anne -Sophie Lissorgues Professeur des écoles 21 élèves
- CE1 : Madame Carine Simondi Professeur des écoles 22 élèves
- CE2 : Madame Sandra Château Professeur des écoles 23 élèves

### Cycle de consolidation :

- CMI/CM2 : Monsieur Patrice Berne Directeur et Madame Morgane Combe-Duthion (décharge administrative) 23 élèves.
- Soit un total de 89 élèves.

Notons le congé de notre psychologue scolaire qui attend un heureux évènement mais qui ne sera malheureusement pas remplacée, posant des problèmes pour détecter et mettre en place des parcours individualisés pour les élèves en situation de handicap. Mesdames Florence Aznar, Carine Lodor et Christine Cavalier, employées municipales, assurent quotidiennement la confection des repas, le service de cantine et l'entretien du bâtiment. La surveillance du temps méridien est assurée par Mr Mathieu Springaux et Melle Myriam Dehibi pour compléter la surveillance du directeur.

## LES PROJETS POUR 2016/2017

Cette année, l'équipe pédagogique a fait adopter au dernier conseil d'école, le nouveau projet d'école triennal 2016/2019. Ce projet prend en compte les trois directives académiques qui sont : mieux former, mieux accueillir et mieux accompagner les élèves. Dans ce projet, on insère les différents parcours que les enseignants vont mettre en place pour leurs élèves.

**Parcours citoyen :** cette année, ce seront les symboles et les valeurs de la République qui seront à l'honneur. Suite aux horreurs qui ont frappé notre pays, il nous est apparu opportun de travailler sur ce thème avec nos élèves en éducation morale et civique. De ce fait, le carnaval qui aura lieu en mars et la fête de l'école du 30 juin au théâtre du rocher porteront sur ce thème : liberté, égalité, fraternité et laïcité. Les élèves de l'école élémentaire apprennent aussi ce qu'est la solidarité. La participation aux virades de l'espoir de notre école dans le cadre d'un city cross a permis de récolter 147€. Les élèves sont venus participer à cette course en apportant chacun quelques pièces de leur propre tirelire ! Concernés par la lutte contre la mucoviscidose, les élèves étant impliqués par leur enseignant dans le cadre des enseignements d'éducation morale et civique, ils ont œuvré individuellement et collectivement pour cette action.

**Parcours culturel et histoire des arts :** des projets communs financés par la coopérative scolaire. Chaque classe assistera à une représentation au théâtre de Draguignan au printemps prochain (danse hip-hop, théâtre, marionnettes). Toutes les classes ont visité en novembre l'exposition des trois artistes cotignacéens : Valabrègue, Avril et Arène au centre des arts contemporains de Châteauvert, l'exposition étant guidée par le conservateur du musée et un des artistes présents. Des ateliers créatifs de totems étaient animés par Armand Avril et ont permis aux élèves de créer leur propre œuvre. En collaboration avec le conservateur du centre d'art de la Falaise Mr Marc Tigrane et à l'initiative de Valérie Vassal, chaque classe a travaillé en décembre sur le peintre provençal Paul Cézanne. Les élèves ont choisi deux œuvres du peintre par classe et ont peint collectivement sur de « vrais toiles » avec de la peinture acrylique en laissant exprimer leur imaginaire quant aux formes et aux couleurs. Ils étaient pour cela guidés par leur enseignant et les peintres Marc Tigrane et Corinne Vue. L'exposition « Cézanne en herbes » a clôturé cette initiative. Les œuvres seront récupérées par la suite, exposées à l'école et/ou vendues aux enchères. Les classes de CP et de CE1 participent cette année encore au projet « école et cinéma » de l'Éducation Nationale où grâce au cinéma Marcel Pagnol de Cotignac, les élèves peuvent assister à 3 projections par an sur des thèmes bien particuliers et qui sont développés et traités en classe. Ces séances sont aussi prises en charge financièrement par la coopérative scolaire. La classe de CM1/CM2 ira dans l'hiver passer une journée d'immersion dans le cadre strict de l'abbaye du Thoronet pour visiter, participer à un atelier dans le cadre du programme d'histoire et d'histoire des arts. La classe de CM1/CM2 préparera également la fête de la musique 2017 avec un répertoire du film « les choristes » sous forme d'une collaboration entre l'enseignant de la classe et une intervenante de l'EIMAD dans le cadre des Nouvelles Activités Périodiques.

**Parcours scientifique :** les classes du cycle des apprentissages fondamentaux, soutenues par l'intervention du Syndicat Mixte du Haut-Var travaillent sur le tri des déchets et le recyclage. La classe de CM1/CM2 quant à elle, participe au projet « Big Waves ». Les élèves vont suivre via internet et skype, l'expédition féminine d'une jeune scientifique en Antarctique. Ils vont de ce fait travailler en classe et être sensibilisés, sur la fragilité de la biodiversité, la disparition des espèces, les changements climatiques en se penchant sur une espèce animale qui est « l'albatros ». Dans le cadre d'un partenariat avec les donateurs de sang et en complémentarité avec l'enseignement des sciences, les élèves de CM vont produire une BD en lien avec le don du sang en participant à un concours organisé par les D.S.B. (Donneurs de Sang Bénévoles).

**Parcours santé :** le centre Aquavabre de Brignoles accueillera nos élèves de CE1, CM1 et CM2. La commune prendra en charge le transport, le reste étant supporté financièrement par la nouvelle communauté d'agglomération. Dans le cadre de la formation aux premiers secours qui est obligatoire pour les élèves du cycle de consolidation, l'intervention des Sapeurs-Pompiers complètera, dans le cadre des NAP l'enseignement du maître pour valider une attestation de premiers secours (APS). Toutes les classes partiront cette année en classe de neige. Les classes de CM et de CE2 seront financées par l'AAPE à raison de 150€ par enfant. Les enfants passeront une semaine à Serre Chevalier pour pratiquer du ski alpin encadrés par des moniteurs ESF. Ils pourront parfaire leur niveau de ski ou débiter un apprentissage de cette discipline. Une sortie en raquettes sera aussi organisée. Les classes de CP et CE1 seront aidées par la commune, 100€ par enfant. Ils partiront à Auzet pour pratiquer le ski de fond.



## REMERCIEMENTS

Pour conclure, je voudrais remercier tous nos partenaires de l'année scolaire écoulée qui ont permis de mener à bien tous les projets, ce qui fait de notre école un lieu où nos enfants s'épanouissent pleinement et où ils atteignent un très bon niveau de connaissances, de savoirs et de pratique

**La commune :** achat des fournitures scolaires, repas, mise à disposition du personnel communal, prise en charge totale des NAP, réfection du nouveau préau, construction du nouveau groupe scolaire, financement des classes de découverte voile et cirque 2016, cadeau de Noël des enfants au festival du cirque de Monte Carlo...

**L'association des parents d'élèves** pour son soutien financier et ses nombreuses animations pour les enfants : classe de découverte environnement à Auzet, cirque à Monte Carlo, séance de cinéma de Noël, carnaval, fête de fin d'année.

**Mesdames Espitalier et Le Merour** qui ont assuré bénévolement l'étude dans la classe de CP pour toute l'année scolaire 2015/2016. **Monsieur Francis Besson et Madame Sophie Mondéjar** qui ont gratuitement pris en charge tout au long de l'année scolaire des ateliers théâtre et chorale qui ont abouti à un merveilleux spectacle de fin d'année.

**Tous les parents d'élèves** qui soutiennent notre école communale, en accompagnant les enseignants dans leurs projets et qui encadrent de nombreuses sorties.

**Les associations** qui avec nous ont pris en charge le carnaval sur le thème du cirque en mars 2016.

# loisirs

## accueil de loisirs

**Rébecca ALLOUCH**  
Responsable du service Jeunesse



### LES INTERVENANTS DE L'ANNÉE 2016

Equipe permanente fonctionnant sur l'accueil de loisirs pendant les NAP (temps périscolaire) et les périodes de vacances :

- Rébecca ALLOUCH, responsable du service enfance, éducation, jeunesse et directrice de l'ALSH
- David SIMEON, adjoint de direction, diplômé (jusqu'au 31 juillet 2016). Nous tenons à le remercier pour ces six années passées dans notre équipe qu'il quitte pour de nouveaux horizons professionnels dans le monde du sport. Nous lui souhaitons une belle réussite !
- Nicole CHIEZE, animatrice adjointe de direction (depuis le 1<sup>er</sup> août 2016), diplômée
- Mathieu Springaux, animateur diplômé.



Equipe vacataire s'ajoutant à l'équipe permanente uniquement pendant les vacances scolaires :

- Coline Lodor, animatrice diplômée
- Roxane Volante, animatrice diplômée
- Jacques Repiton, animateur diplômé
- Aurélia Lhospitalier, animatrice diplômée
- Flore Lodor, animatrice diplômée que nous tenons à féliciter pour l'obtention de son diplôme de Professeur des écoles. Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur dans la poursuite de sa vie professionnelle au sein de l'éducation nationale.

Stagiaires formés sur l'année 2016 :

- Flora Nemeth, animatrice stagiaire BAFA
- Lorelei Pluchet, animatrice stagiaire BAAPAT



**Rébecca ALLOUCH et toute son équipe souhaite remercier tout particulièrement:**

Monsieur le Maire et toute la municipalité qui soutiennent financièrement et techniquement toutes nos actions envers les enfants de 3 à 18 ans. Nous avons beaucoup de chance de pouvoir nous déplacer librement grâce aux minibus qui sont à disposition des enfants et nous en avons grandement conscience.

Nos parents et encadrants diplômés bénévoles qui nous accompagnent sur les sorties et sur les séjours. Le bénévolat est un acte de dévouement envers les enfants, qu'ils sachent que je leur en suis infiniment reconnaissante. Merci à Thierry Laurence, Karine Caillon, Marc Degans, Jessica Tremellat, Rudy Debruyne, Sandrine Jourdan, Véronique Jannet et encore beaucoup d'autres !!!

Nous remercions Monsieur Ossy HOPPE qui, à travers son don, participe généreusement chaque année au financement des jeunes qui ne peuvent partir en séjour ainsi qu'au matériel que nous pouvons acheter avec cette aide supplémentaire.

L'AAPE qui nous aide sur nos actions d'accueil des familles en difficultés sur le centre aéré et sur la participation au séjour ski.

A mes collègues des communes voisines avec qui nous pouvons partager, échanger, mutualiser !! Tout cela pour la plus grande joie des enfants !! Merci à Yohann Moretti (le val), Frédéric RUIZ (carcès), Guillaume BERNARD (montfort) et Elsa (correns).

Sans le soutien que nous recevons quotidiennement nous ne pourrions proposer à la jeunesse Cotignacéennes, tout ce que nous mettons en oeuvre chaque année. Un grand merci à tous !!!

### ACTIVITÉS 2016

**Séjour spécifique « ski » pour les enfants et adolescents (6/17 ans), durant la seconde semaine des vacances d'hiver, avec un effectif de 35 jeunes :**

Comme en 2015, notre destination a été Le Queyras et plus exactement nous avons séjourné dans le village le plus haut d'Europe, à savoir Saint-Véran en Queyras.

Nous avons été accueillis dans le chalet jeunesse de la ville de Saint-Ouen, où nous avons pu profiter de six journées avec au programme des cours de ski le matin dispensés par l'Ecole du Ski Français de la station Molines/Saint-Véran et les après-midi du « ski loisir » encadré par les moniteurs et accompagnateurs du séjour, avec remise des étoiles à la fin du séjour.

Nous reprendrons avec joie le même chemin en 2017 !



Dans le cadre du programme de l'accueil de loisirs, le thème porteur de notre projet pédagogique était « Les jeux Olympiques ».

Voici ce que nous avons développé à travers ce thème :

- Groupe de Nicole, Aurélia et Coline (3/6 ans) : « La Grèce antique ».
- Groupe de Flore et Flora (7/9 ans) : « Nos jeux Olympiques revus et adaptés ».
- Groupe de Roxane (10/11 ans) : « Astérix aux jeux Olympiques ».
- Groupe de Jacques (pré-ados) : « Cotignac aux jeux Olympiques ».

Tout au long de ces semaines au centre, nous avons pu également profiter de sorties au Kiddy Park, Laser Quest, Montopoto et Ok-Corral et nous avons visité le Marineland d'Antibes, l'abbaye du Thoronet, des musées, un zoo, des fermes animalières... Enfin des sorties à la piscine de La verdrière et au lac de Sainte-Croix ont été l'occasion de belles baignades.

#### Séjours spécifiques aux adolescents (14/17 ans) en août 2016 :

Nous avons organisé le séjour d'été « ados » en Corse dans la région d'Aléria sur la côte occidentale pendant neuf jours. Nous avons choisi un camping à mi-chemin de la mer et de la montagne afin de pouvoir pratiquer différentes activités sportives qui développent l'esprit d'équipe et les capacités psychomotrices.



Ainsi du canyoning dans les aiguilles de Bavella, escalade par le biais d'une via ferrata dans les gorges d'Asco. Une randonnée dans la vallée de la Restonica en direction des lacs d'altitude de Melo et Capitelu. Du kayak sur le fleuve « Tavignanu », avec le concours de la base nautique d'Aléria qui se situe à l'embouchure du fleuve. Enfin de la bouée tractée à Ile Rousse.

Afin que ce séjour ne soit pas seulement une sortie divertissante ou de consommation, nous nous investissons pour que les jeunes aient plusieurs objectifs pédagogiques tels que « développer le vivre ensemble », en donnant différentes responsabilités aux adolescents dans toutes les tâches de la vie quotidienne sur le campement ; montage et démontage du camp, préparation des repas, entretien de la vaisselle et du linge ; mais également le respect de l'environnement et la pratique du tri sélectif.

Tous les jeunes ont adhéré au projet et sont revenus enrichis de belles découvertes. En 2017, nous reprendrons la route ensemble pour de nouvelles aventures !

## SERVICE JEUNESSE MAIRIE DE COTIGNAC

Comme vous le savez sûrement, le Décret Peillon concernant la réforme des rythmes scolaires a été appliqué dès la rentrée de septembre 2014.

#### Organigramme du Service Jeunesse sur cette organisation :

Rébecca ALLOUCH, responsable du service, coordonnatrice du Projet Educatif du Territoire et responsable de la mise en place des Nouvelles Activités Périscolaires pour les écoles maternelle et élémentaire.

**Organisation pour l'école maternelle :** Marie-Louise Carat, responsable du secteur NAP maternelle et intervenante, Julie Pasquini, aide maternelle et intervenante NAP, Maryse Pasquini, responsable de restauration scolaire et intervenante Nap et Marie Julien, assistante de restauration scolaire et intervenante NAP.

#### Projets développés au sein des NAP de l'école maternelle entre septembre 2015 et juin 2016 :

- Ateliers motricité et parcours d'équilibre
- Ateliers d'Arts plastiques et de création manuelle
- Atelier danse contemporaine avec l'EIMAD

#### Organisation pour l'école élémentaire : quatre pôles d'activités

- 1/ Activités physiques : David Siméon, animateur sportif de la commune.
- 2/ Environnement, culture et patrimoine : Nicole Chieze, animatrice diplômée
- 3/ Activités artistiques : Myriam Dehibi, intervenante diplômée en Arts Plastiques
- 4/ Etudes surveillées : Mr Berne, Mme Simondi et Mme Chateau prennent leur classe 1 heure par semaine pendant les NAP. Concernant la classe des CP de Mme Lissorgues, l'heure d'étude a été assurée par Mme Huguette Espitalier, ancienne directrice de l'école maternelle et retraitée de l'enseignement ainsi que Mme Marie-Hélène Le Merour très engagée dans les actions associatives communales. Nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur participation « dynamique, enrichissante et assidue ». Grâce à leur engagement et à leur dévouement bénévole, tous les enfants du CP ont pu avoir une heure d'étude chaque semaine.

#### A cela se sont ajoutés divers projets :

- Echecs avec le club Caïssa pour les CE2/CMI/CM2
- Chorale avec l'EIMAD pour les CE1/CE2/CMI/CM2
- Projet intergénérationnel à la maison de retraite pour les CP/CE1
- Atelier potager pédagogique dans notre jardin.
- Théâtre avec Francis Besson pour les CMI/CM2
- Sensibilisation aux gestes de premiers secours par les Sapeurs-Pompiers de Cotignac pour les CMI/CM2

Notons que le taux de fréquentation des NAP est de 75% pour l'école maternelle et de 90% pour l'école élémentaire. La commune applique la gratuité pour toutes les familles.

# comm nouvelle communauté d'agglomération

Anthony PATHÉRON  
2<sup>ème</sup> adjoint – Urbanisme  
et Développement durable



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, Cotignac fait partie de la nouvelle communauté d'agglomération de la Provence Verte issue de la fusion des trois communautés de communes existantes : Comté de Provence, Sainte-Baume-Mont-Aurélien et Val d'Issole.



## INTERCOMMUNALITE DANS LE VAR AU 01/01/2017

Population municipale légale 2012



Composée de 28 communes regroupant 91 992 habitants, la communauté d'agglomération exercera les compétences suivantes :

### COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

Développement économique, aménagement de l'espace, équilibre social de l'habitat, accueil des gens du voyage, collecte, traitement, élimination et valorisation des déchets, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (2018), politique de la ville, assainissement (2020), eau (2020).

### COMPÉTENCES OPTIONNELLES

Création et entretien de voiries d'intérêt communautaire, protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, action sociale d'intérêt communautaire (petite enfance et personnes âgées), construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

### COMPÉTENCES FACULTATIVES

Assainissement non collectif, lutte contre la fracture numérique, agriculture, forêt, PAD (Point d'accès au droit), maison des services publics, aide à l'animation à la vie associative et culturelle, organisation secondaire de transport, création et aide au fonctionnement d'une maison médicale communautaire à Saint Maximin.

### COMPÉTENCES PARTAGÉES

Évènements culturels d'intérêt communautaire, évènements sportifs d'intérêt communautaire.

### DROIT DU SOL

Instruction des autorisations d'urbanisme.





# culture



Corinne VUE  
Conseillère municipale  
déléguée à la culture

**Tout d'abord en février, la compagnie « Les vagabonds des étoiles » de Marseille a enchanté les enfants du centre aéré avec leur spectacle « Voyage du cœur au corps », avec pour thématique la malbouffe et la santé, présenté dans la salle du Grainage.**

Le carnaval relancé cette année a connu un beau succès. Les enfants ont apprécié le bal « Les princesses de Tournai en rond » de la compagnie « La rumeur de Marseille » et ont dansé ensemble pendant plus d'une heure sur le cours Gambetta.

La deuxième édition du « Printemps des arts », reconduit pour la deuxième année consécutive, avec trois artistes régionaux : Herrel, sculpteur ; Nathalie Bicaïs, sculpteur et Dominique Ruffra, peintre n'a pas failli à sa toute récente notoriété, puisque cette manifestation a attiré près de 350 visiteurs en deux semaines hors période des vacances scolaires. J'en profite pour remercier Monsieur le Maire et l'ensemble des conseillers municipaux, ainsi que les viticulteurs de Cotignac qui contribuent à la réussite de cette manifestation.

Pour clôturer la fin de la saison scolaire, l'EIMAD (Ecole Intercommunale Musique Arts et Danse) nous a offert son concert. Miqueù Montanaro a composé sa musique en s'inspirant de poèmes contemporains méditerranéens. Les « poèmes cardinaux » ont mêlé élèves et musiciens professionnels, voix et instruments, solistes et ensembles. Ce concert devait inaugurer le magnifique théâtre du Rocher, mais compte tenu de la météo, il s'est déroulé au Grainage devant un public malheureusement trop peu nombreux.

L'exposition au Cercle des Arts présentait les travaux réalisés durant l'année par les élèves du cours de peinture et dessin du professeur Lou Geissen, enseignant à l'EIMAD. La persévérance a porté ses fruits, puisque cette année deux cours sont dispensés en peinture, l'un destiné aux enfants et l'autre à destination des adultes. Pour l'année 2017, un cours de danse contemporaine sera proposé.

La petite Caravane de l'Art, un projet du « Bazar du Léopard » de Brignoles, s'est invitée dans la cour de l'école élémentaire. Les élèves ont pu laisser libre cours à leur imaginaire et mettre de la couleur dans leur quotidien.

Courant 2016, des aménagements ont été réalisés par l'ensemble du personnel municipal au théâtre du Rocher : point restauration, loges, chaises... Nous les en remercions très sincèrement.

Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil municipal avaient souhaité instaurer un Festival réunissant le cinéma (dix ans des Toiles du sud), le théâtre (cinq ans Théâtre sous les étoiles) et la musique (association Gloriana), pour la période du 15 juillet au 15 août. Ce pari a été réussi ! Le Festival du Rocher a été créé regroupant les trois disciplines. Au total, quatorze soirées dont huit séances de cinéma, trois concerts et trois représentations théâtrales ont ravi un public venu nombreux.

Nous souhaitons longue vie au Festival du Rocher, qui associera qualité, cohérence et professionnalisme et s'attachera à promouvoir et maintenir l'excellence dans toutes ses manifestations.

Enfin, dans le cadre de la tournée culturelle départementale et offert par celui-ci, un concert des « Voix animés » a été donné le dimanche 14 août en l'église de Cotignac.

**L'année 2016 aura été fertile en événements culturels soutenus ou organisés par la municipalité.**





## VIRADACOTI

Nous remercions vivement l'école élémentaire, qui cette année encore a participé aux virades scolaires.

Chaque enfant a remis 1€ au départ de la course et nous avons ainsi récolté la somme de 153€. Les commerçants du village ont été encore une fois très généreux concernant la tombola qui a rapporté 1194 €. Les dons associatifs et particuliers se montent à 3030 €.

# associations

Nicole ABEILLE

Conseillère municipale - Déléguée à la vie associative



Le dimanche 4 septembre s'est déroulé le forum des associations. Vingt-quatre associations étaient présentes, dont trois extérieures (EIMAD, le club nautique de Bauduen et le Club alpin du Bessillon basé à Carcès). Les Cotignacéens ont pu apprécier la qualité des prestations proposées par celles-ci, en cette belle journée ensoleillée.

Cette année encore, beaucoup de belles manifestations au théâtre du Rocher, au Grainage et dans les rues du village, avec un pic en juillet août.



A noter parmi ces manifestations un marché des producteurs de pays couplé à un marché nocturne chaque vendredi de la mi-juin à la mi-septembre. Les marchés nocturnes et les brocantes rencontrent toujours un très grand succès ainsi que le très beau marché potier au mois d'août.

Les animations les plus conséquentes étant toujours celles proposées dans le cadre de la fête nationale du 14 juillet, le Festival du Rocher, les Provençales et la fête locale durant laquelle un feu d'artifice a été tiré.



Une très belle soirée qui a marqué les esprits fut celle du Rotary de Salernes organisée avec l'aide de la municipalité le 18 août au théâtre du Rocher au profit de « Vaincre la mucoviscidose » et de la coopérative scolaire de Cotignac. Ce spectacle intitulé « Hommage à Joe Dassin » a enchanté le très nombreux public présent. En effet, Joe Dassin s'est marié dans notre commune le 14 janvier 1978 et y possédait une maison.



Diverses animations ont eu lieu sur le Cours Gambetta, notamment une brocante et un videgrenier, qui seront reconduits cette année.

Au total, la somme de 7048 € a été remise lors d'une soirée à madame Annick Scavino, représentant l'association « Vaincre la mucoviscidose ». A signaler qu'il s'agit d'un nouveau record.



Un grand merci à toutes celles et ceux qui se sont mobilisés pour cette belle journée.

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 24 septembre 2017.

Nicole ABEILLE  
Membre de l'association  
Vaincre la Mucoviscidose



Une nouveauté en 2016, quatre artistes extérieurs ont été invités, à savoir Renaud Arrighi, sculpteur ; Domi-A, sculpteur ; Eliane Lempereur, peintre et Mélahèle Schwarz, peintre.

Autres nouveautés, la création d'un nouveau visuel, affiches et blog : <http://biennale-des-arts.blogspot.fr>

Projections, avec l'association « Cotignac cinéma » de deux films : « Renoir respecté et respectable » et « Un vrai faussaire ».

Le vernissage de l'exposition au Cercle des arts, en présence de Monsieur le Maire et d'une partie du Conseil municipal, fut comme à l'accoutumée très festif avec les vins offerts par les Vignerons de Cotignac.

Nous avons accueilli dans nos ateliers un public averti, attentif et passionné, confortant ainsi la Biennale des Arts de Cotignac comme un des événements majeurs de la vie culturelle de notre village.

Membres de l'association : Olivier Bataille, Sculpteur ; Francis Besson, pastelliste ; Catherine Brousse, imagière ; Eric Di Fruscia, sculpteur ; Dany Ely, vitrailliste ; Marijke Kleyn, peintre ; Geoffrey Luff, céramiste ; Joy Luff, tentures ; Miranda McArthur, pastelliste ; Sophie Papazian, céramiste ; Yannick Schwarz, peintre ; Saskia Van der Made ; sculpteur ; Johan Van Vilsteren, peintre ; Corinne Vue, peintre.



Fidèle à nos activités traditionnelles comme la fontaine aux livres et aux plantes, au printemps et en automne, nous avons aussi à cœur d'œuvrer avec les associations amies, conjuguant nos efforts et nos compétences dans un souci de diversité et de qualité.

Ainsi, avec le Comité du coing, le spectacle cabaret « Grainage en folie ». Un feu d'artifice de sketches et chansons donné par la troupe de l'association, avec le souper gourmand concocté par nos amis du « Coing ». Beau succès, public ravi... une ambiance comme on aime !

Ou notre contribution au carnaval avec les élèves de l'école élémentaire, clôturé par un spectacle de clowns qui a réjoui enfants et parents. Ou bien ce merveilleux projet avec les enfants de l'école maternelle, à savoir une exposition intitulée « Land Art », menée conjointement par Odile Blanc, directrice de l'école et Catherine Brousse, notre secrétaire. Il s'agissait, lors de sorties dans la nature, d'aider les enfants à utiliser les matériaux trouvés sur place pour créer des œuvres artistiques temporaires.

Les photographies de ce travail ont été exposées à la Galerie des Arts, avec un vernissage exclusivement destiné aux enfants qui se sont ainsi découverts artistes et ont été initiés à la notion d'art par le jeu et l'exploration. Une expérience à renouveler. Merci Catherine pour les photos.

Avec « Les amis de Cotignac », notre contribution au concours de crèches, avec un récital de contes de Noël. Enfin avec « Cotignac-Cinéma », une conférence animée par Cécile Marty « La comédie française, plus de trois siècles entre tradition et modernité » et la retransmission de « Roméo et Juliette » de Shakespeare, dans une mise en scène d'Eric Ruf.

# Artistes à Cotignac



Olivier BATAILLE  
Président

Depuis maintenant dix ans, tous les deux ans, les quatorze membres d'Artistes à Cotignac exposent leurs œuvres et ouvrent leurs ateliers durant le week-end de Pâques.

## CONTACT :

☎ 04 94 77 71 55 / 06 13 13 58 41

✉ [Olivier.bataille@icloud.com](mailto:Olivier.bataille@icloud.com)

# Caractères

une animation tous azimuts



Francis BESSON  
Président

Notre association a offert deux belles prestations :

Un spectacle de danse contemporaine « Le murmure des muses », avec Valérie Lamielle et Hervé Diasnas. Projet mené de main de maître par Francine Riss qui, la veille, avait animé une conférence : « Danse contemporaine ? Rien à comprendre, tout à vivre », suivie de la projection du film de Win Wenders « Pina » (Pina Bausch). Merci à Gabriel pour son efficace coup de mains. Une découverte qui a enchanté le public.

La soirée de clôture de l'année 2016 « A poils et à plumes ». Du théâtre et du music-hall intimement liés, avec Guy Haessarts qui a écrit également le texte « d'après vécu ! » Et la complicité de Francis Besson. Spectacle déjanté et atypique tissé de moments émouvants et de rires, dans une mise en scène d'Anne-Marie Cappeliez et des éclairages de Bernard Damien. Avec le soutien et l'amitié d'une bande de copains qui œuvre dans l'ombre : régisseurs, habilleuses, poursuites...

A noter avec l'aide de la municipalité et sous la tutelle de Caractères, la création d'un cours « Expression orale et interprétation » ouvert aux enfants (à partir de 8 ans), adolescents et adultes.

# A.A.P.E.

Association Autonome  
des Parents d'Elèves

Célia GENTAUD  
Présidente de l'AAPE



## Les membres du nouveau bureau de l'AAPE pour l'année scolaire 2016/2017 :

- o Flavia Flores (école élémentaire) - Présidente
- o Véronique Languasco (école maternelle) - Vice Présidente
- o Caroline Grasset (école élémentaire) - Trésorière
- o Julie Chéritat (école élémentaire) - Trésorière adjointe
- o Réna Petit (école élémentaire) - Secrétaire
- o Mélanie Baeza Maulien (école maternelle) - Secrétaire adjointe
- o François Baeza Maulien (école maternelle) - Coordinateur technique



L'année scolaire 2015/2016 fut à nouveau rythmée par les nombreuses actions et manifestations organisées par l'AAPE, sa présidente Célia Gentaud et son équipe et ayant pour but de récolter des fonds au bénéfice des enfants scolarisés à Cotignac.

Nos manifestations sont programmées chaque année.

Ainsi Halloween qui se déroule fin octobre avec une chasse aux bonbons par les enfants dans le village suivie d'un goûter. Le carnaval des enfants sur le thème du cirque ou encore les feux de la Saint-Jean avec un stand barbecue. Deux vide-greniers sont organisés, généralement à la mi-mai et à la mi-septembre et apportent des recettes importantes pour l'association.

Enfin la Pasta Party du 14 juillet est pour nous essentielle car grâce aux aides apportées par la Municipalité (bal offert, etc), elle nous permet de récolter des fonds conséquents sans oublier bien sûr la subvention municipale et le don de Monsieur Ossy Hoppe suite au concert rock.

A travers chacune de ces manifestations, nous tenons un stand de crêpes, boissons, café... dont le produit de la recette est destiné aux écoles de Cotignac. De nombreux événements sont organisés dans le seul but de faire plaisir aux enfants (carnaval, Halloween, ciné-goûter, ...).

Par le biais des autres manifestations, nous avons récolté l'an passé plus de 10 000€, en incluant les dons de la mairie et de monsieur Ossy Hoppe. Grâce à tout cela, nous avons pu financer pour l'école maternelle des livres, des jouets, des fournitures, différentes sorties, une séance de cinéma et la galette des rois. Et pour l'école élémentaire, un voyage à Auzet et un autre pour les élèves de CM pour découvrir des sports à voiles. Enfin pour toute l'école, une participation pour la sortie au cirque de Monaco, qui fut un moment féérique pour tous !



Notre dynamisme nous permet aussi de participer à certaines dépenses dans le cadre du centre aéré, comme le voyage au ski.

Nos objectifs pour cette année scolaire sont de maintenir les mêmes efforts de bénévolat que les années précédentes. Nous souhaitons poursuivre notre effort en faveur de l'écologie et du tri sélectif lorsque nous faisons un stand ; continuer notre soutien au cinéma du village en maintenant les « ciné-goûters », qui consistent à offrir le goûter aux enfants avant ou après la séance de cinéma. Ces séances ont lieu le dimanche vers 15 ou 16 heures. Vous bénéficiez alors d'un tarif préférentiel sur la place de cinéma. Nous avons initié deux journées de stages découvertes avec le club nautique de Bauduen pour des activités sportives comme le catamaran ou le paddle. Nous avons noté un vrai intérêt des enfants de Cotignac pour ces sports.

Comme chaque année, notre association a besoin de bénévoles. Nous invitons tous les parents motivés à se rapprocher de nous. Sinon, pensez simplement à adhérer à notre association quand aura lieu l'appel des cotisations.





Tout d'abord l'hommage à Sydney Bechet avec Olivier Leroy et son sextet a pu retentir brillamment au château Nestuby le 13 mai. Ensuite Cad Vocal avec Missa Buenos Aires dans le site exceptionnel du théâtre du Rocher le 12 juillet. Puis le concert lyrique d'Una Voce et ses trois magnifiques voix, accompagnées d'un orgue symphonique, ont envoûté la salle comble de Nestuby le 16 septembre. Enfin un concert Gospel gratuit dirigé par Cyrille Martial pour la Fête des lumières en l'église de Cotignac le 18 décembre.

Si nous n'avons pas de doutes sur les prestations de qualité des artistes sélectionnés dans un environnement concurrentiel important, il nous faut les accompagner d'une bonne publicité pour attirer au-delà de notre village et ainsi participer à son rayonnement culturel. Certes, nous n'avons pas atteint les 700 spectateurs visés par notre association sur l'ensemble des manifestations, en raison notamment d'une date peu favorable en juillet malgré le lieu. La fréquentation touristique n'était pas encore importante en cette période estivale. Quoi qu'il en soit, 2016 aura été un bon cru pour notre réputation et nous nous en réjouissons.

**Merci aux adhérents qui nous font confiance, ainsi qu'à la Mairie de Cotignac qui nous aide dans notre démarche du bien vivre ensemble.**

## coti-art



Nicole CLERC  
Secrétaire

**Notre association a su encore cette année, par le choix d'artistes talentueux, attirer et satisfaire un public nombreux à ses concerts.**

### Contact :

Tél : 04 94 04 77 74

Port : 06 60 71 45 64

-----

danyely@orange.fr



**En bref, Cotignac-Randos, c'est du plaisir, tout simplement, à partager tous les jeudis, pour une demi ou une journée complète !!**

Le mercredi 14 septembre, Cotignac Randos a organisé avec la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme une formation Prévention et Secours Civiques de Niveau 1 (PSCI) à laquelle quinze membres de l'association ont participé. Connaître les gestes adéquats en cas de malaise, brûlure, hémorragie, arrêt cardiaque... peut s'avérer déterminant pour sauver une vie tant en randonnée que dans la vie quotidienne.

La formation d'une durée de deux heures, encadrée par deux animateurs, a eu lieu dans une salle du Grainage, prêtée par la Mairie. Monsieur le Maire est venu personnellement nous encourager et nous féliciter pour cette initiative citoyenne.

## cotignac-randos



Michel MAQUEST  
Président

### Cotignac-Randos, c'est :

- Une association adoptée par plus de soixante-dix Cotignacéens, de souche ou de cœur,
- Une découverte des paysages et du patrimoine magnifiques de notre région, au rythme de nos pas,
- Une rencontre avec des amis, chacun arrivant avec son vécu personnel pour partager un bout de chemin ensemble,
- Une séance d'exercice physique pour garder forme et vitalité,
- Une possibilité d'élargir ses horizons,
- Une activité conviviale qui crée un lien social.

### Contact :

-----

michel@maquest.be

ghislaine@decreane.info

# les amis de cotignac

Michèle VÉRAN  
Présidente



L'association « Les amis  
de Cotignac » a tenu  
son assemblée générale  
le 12 février 2016, sans  
modification du bureau.

## Contact :

-----

Tél : 04 94 04 60 86  
lesamisdecotignac@gmail.com

# la compagnie du rocher

Chantal GERARD



**Le 13 juillet, nous avons dû faire contre mauvaise fortune bon cœur et rapatrier notre « Loto nocturne en plein air » à la salle des fêtes, le mistral s'étant encore invité ! Malgré tout, la soirée a été très réussie et la Boule fleurie a cuit ses grillades à l'intérieur !**

Le 7 août, ce fut la journée provençale. Tôt le matin, l'équipe des décoratrices s'est emparée du village pour le parsemer de rouge et de jaune.

Très belle décoration, qui diffère chaque année !

Le groupe folklorique « Lei Jouven Dracénes » a accueilli les fidèles à la sortie de la messe, dite en provençal, pour ensuite égayer les rues au son des fifres et tambourins avec des danses traditionnelles. Pendant ce temps, les forains s'étaient installés sur le Cours où toute la journée et même en soirée ils nous ont régales de produits locaux, riches et variés. Les santonniers régionaux nous ont présentés leurs dernières créations. Vers midi, la Confrérie de l'Aié de Solliès-Pont a accueilli une dizaine de participants qui se sont disputés pour monter le « plus dur aïoli », mais la belle pommade jaune n'a pas aimé la chaleur...

L'apéritif préparé par toute l'équipe de l'association a clôturé la matinée.

Le soir, deux cents convives ont dégusté un aïoli monstre servi cette fois au frais sur le Cours Gambetta.

La soirée s'est poursuivie avec le bal, offert par la municipalité, et animé par l'orchestre de Patricia Magne.

Le 4 septembre, nous étions présents pour le forum des associations et le 25 septembre, nous avons vendu les oreillettes confectionnées par nos soins pour la « Viradacoti ».

Le Beaujolais Nouveau a été dégusté le 19 novembre dans une salle des fêtes archi-comble et richement décorée.

Enfin le célèbre concours de crèches, pour la vingtième année, a clôturé brillamment l'année 2016. Un grand nombre de passionnés de la Provence a visité cette exposition de très grande qualité et cette nouvelle rencontre nous a permis de rendre un hommage appuyé à notre regretté Jean Larguier, à l'origine de cette initiative.

**Amitiés provençales à tous et à l'an qué ven !**

**La compagnie du rocher plus  
dynamique que jamais prépare  
sa dix-septième année dans  
le rire et la bonne humeur.**

Nous vous donnons rendez-vous  
pour la générale le 24 juin 2017  
au théâtre du rocher.

**Renseignements & rendez-vous :**  
Chantal GERARD

-----  
compagnie.du.rocher@gmail.com  
Facebook : lacompagniedurocher





## le comité du coing

Notre association œuvre pour la défense et la promotion du Coing de Provence et du village de Cotignac. En effet, historiquement parlant, le coing aurait donné son nom à notre village.

Nous défendons notre coing et la culture du cognassier de Provence en participant à des rencontres (le trail du Bessillon en mai ou le marché de Noël par exemple) en organisant des dîners (celui du 19 mars a réuni une centaine de convives dans une ambiance des plus chaleureuses), en proposant nos produits dans différents magasins du village, en organisant notre loto annuel et notre grande fête d'octobre.



Cette année, malgré une météo bien maussade, la fête du 23 octobre a connu un grand succès. Nous avons eu le plaisir d'accueillir des personnalités telles que Monsieur Marc Giraud, Président du Conseil départemental, qui a remis les prix du concours de dessins d'enfants, ainsi que Monsieur Olivier Audibert-Troin, notre Député, Madame Chantal Lassoutanie, Vice-présidente du Conseil départemental, Monsieur Didier Brémond, 1<sup>er</sup> Adjoint Mairie de Brignoles et Monsieur Patrick Genre, Maire de Carcès, tous des habitués !

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui travaillent au côté des membres du conseil d'administration, les bénévoles, les partenaires et les commerçants ainsi que nos courageux exposants, animateurs et musiciens qui ont bravé les intempéries et qui sont, avec le public, les véritables acteurs de cette journée.



Enfin nous remercions bien entendu, monsieur le Maire et son Conseil municipal, ainsi que l'équipe des employés municipaux et des techniciens qui œuvrent à nos côtés et sans qui cette fête ne pourrait avoir lieu. Il est très motivant et encourageant pour nous de voir une telle mobilisation autour de notre projet.

Nous vous donnons rendez-vous pour notre future fête du coing en 2017.



Plus d'infos sur :  
[www.comiteducoing.fr](http://www.comiteducoing.fr)



# festival du rocher

Cécile MARTY  
Présidente



Pour sa deuxième édition, le Festival du Rocher réunit trois disciplines artistiques majeures dans le théâtre de verdure de Cotignac, lieu magique niché au creux du Rocher :

- le cinéma avec *les Toiles du Sud*
- le théâtre avec *le Théâtre sous les étoiles de Provence*
- la musique avec *Gloriana et les Rencontres internationales du Thoronet*.

# cotignac autrefois & aujourd'hui

Michel NOYER  
Président



L'association gère le musée comprenant des expositions permanentes avec une collection de vieux outils, de vêtements anciens et une présentation des métiers anciens.

-----

Tél : 04 94 04 75 80  
Port : 06 12 91 73 63



**Qualité, cohérence, diversité et excellence dans toutes les manifestations sont les mots d'ordre de la programmation !**  
17 manifestations sont prévues pour l'édition 2017.

Ce festival, qui accueille plus de 3.000 spectateurs, est un pôle d'attractivité majeur pour le moyen et le haut Var, un événement d'exception du Comté de Provence, l'arrière pays varois n'étant pas par rapport au littoral une terre riche en festivals tant en quantité que sur la durée.

Deux séances spéciales vont permettre au Festival de développer sa renommée :

- projection de *Cyrano de Bergerac* en différé de la Comédie-Française
- présentation d'un concert en collaboration avec les Rencontres internationales de musique médiévale du Thoronet

La convivialité de l'accueil est une priorité constante : une équipe jeune et souriante guide les spectateurs et assure le service de restauration / buvette avant la séance. L'accueil, c'est aussi le plaisir d'une tarification accessible pour tous : de 7 à 9 € la séance de cinéma, de 12 à 15 € pour le théâtre et de 20 à 25 € pour les concerts.

Ce festival reste à taille humaine pour pouvoir livrer des moments uniques à ses spectateurs. C'est l'élément sans doute le plus apprécié du public mais aussi des invités qui découvrent à la fois un site naturel exceptionnel et un lieu, éloigné de la surpopulation touristique. La capacité d'accueil de 400 places permet aux invités une certaine proximité avec le public. Tous ces détails contribuent à faire de ces séances de plein air, des soirées exceptionnelles pour tous, un moment enchanteur dans le Comté de Provence et en Provence verte.

## Deux expositions temporaires :

- La guerre de 1914-1918 en Provence qui sera présentée jusqu'en 2018.
- L'eau à Cotignac : les droits d'eau, d'où vient notre eau, l'approvisionnement en eau potable du village, les différentes étapes de la distribution de l'eau aux ménages dans les habitations... beaucoup de documents sous forme de cahiers à consulter sur place et dont vous pouvez nous demander des copies.



La sortie annuelle nous a menés aux Baux de Provence.

Enfin, nous organisons deux ou trois conférences par an.

Pour celles et ceux qui veulent apprendre le provençal, un cours a lieu chaque jeudi de 18h00 à 19h30 salle Saint-Jean (à côté de la place Joseph Sigaud), avec Annette Fabrègue.





# cotignac cinéma



Cécile MARTY  
Présidente

- Des débats, les Cinéchanges, tous les mois après la projection d'un film d'art et d'essai, en collaboration avec l'Association Cotignac Autrefois et Aujourd'hui,
- Des actions de sensibilisation auprès des élèves des écoles, les ciné-goûters, tous les 2 mois en collaboration avec l'Association Autonome des Parents d'Élèves,
- L'inscription de la salle au dispositif école et cinéma avec l'école du village
- Des rencontres autour du cinéma européen avec Club 28+, association fédérant les habitants du canton originaires de pays européens,
- La semaine du film culturel, organisée en collaboration avec l'Association des Pèlerins et le Sanctuaire Notre-Dame,
- Des projections-débats autour de sujets de société (l'écologie avec Demain, les paysages varois avec Verdon secret, le vin avec In Vino Veritas, ...)
- Des conférences sur les arts de la scène en collaboration avec l'Association Caractères
- Des retransmissions de représentations d'opéra, de ballet, de théâtre avec introduction de chaque séance
- Des retransmissions d'expositions commentées par des conservateurs des plus grands musées
- L'organisation du Festival des Toiles du Sud avec 10 séances en plein air de mi juillet à mi août

Malgré 3 mois de fermeture, ces différentes initiatives et une programmation à la fois exigeante et diversifiée nous ont permis de réunir plus de 6.000 spectateurs en 2015. Nous comptons atteindre les 8.000 pour 2016.

Un grand merci à nos fidèles spectateurs pour leur soutien et leur confiance !

Notre cinéma de 54 places est désormais un élément vital de la vie culturelle du village et l'Association Cotignac Cinéma continuera son action de dynamisation culturelle du territoire, ouvert à toute forme artistique et axé sur la qualité et l'exigence.

Quant aux Toiles du Sud, elles s'inscrivent depuis l'été 2016 dans le cadre plus large du Festival du Rocher (cinéma, théâtre et musique), dont Cotignac Cinéma a initié la création et assure la coordination.

**L'association a repris la gestion du Cinéma Marcel Pagnol et du Festival des Toiles du Sud en mars 2015 ; depuis, outre la programmation 6 fois par semaine de films à la fois grand public et art & essai, l'équipe a conduit de multiples actions en collaboration régulière avec les acteurs locaux.**

Pour plus d'infos :

[cotignaccinema@gmail.com](mailto:cotignaccinema@gmail.com)

Tél : 04 89 11 62 42



## les pèlerins de Notre-Dame de Grâces

L'équipe du Sanctuaire  
Notre-Dame de Grâces



**Cotignac,  
village  
Sanctuaire**

**2016 marque  
une adhésion  
spéciale  
du village**

**de Cotignac à l'Association  
"Villes Sanctuaires  
en France".**

La dernière grande manifestation de cette association a été la 25<sup>ème</sup> heure. La municipalité, la Provence Verte et le Sanctuaire ont organisé cet événement cette année à Cotignac avec un succès logistique important.

Nous tenons à remercier Monsieur le Maire et son Conseil municipal qui ont donné les moyens aux participants de vivre une soirée exceptionnelle. L'organisation, pilotée par Marion Cali, fut parfaite et la visite, guidée par Anne Mandron, guide du Pays d'Art et d'Histoire, très appréciée.



Etre ville Sanctuaire représente pour Cotignac la reconnaissance d'une osmose entre la Commune, la Provence Verte et le Sanctuaire dans le développement de l'offre touristique culturelle. L'adhésion se fait par invitation et doit être validée par l'Assemblée Générale de l'Association. Ce fut le cas pour Cotignac en janvier de cette année.

Etre ville Sanctuaire est l'opportunité pour Cotignac d'avoir une visibilité beaucoup plus large, car l'association "Villes Sanctuaires en France" fait partie du cluster Tourisme culturel au sein du Ministère du Tourisme.

C'est un enjeu touristique mondial sur lequel Cotignac est désormais positionné.

Partenaire du Pass Sites, ayant obtenu le label "Qualité Tourisme", l'Association des pèlerins de Notre-Dame de Grâces montre combien elle œuvre pour la dimension touristique de Cotignac

Nous réitérons nos remerciements à Monsieur le Maire et ses conseillers municipaux pour toute l'aide que la commune apporte au Sanctuaire, aux employés municipaux pour leur dévouement et leur disponibilité.

**Nous souhaitons à tous les lecteurs de l'Echo du Rocher une belle année 2017.**

## l'amicale des donneurs de sang bénévoles

Le bureau  
Représentée par madame  
Colette FAURY, Présidente



**Donnez librement,  
donnez souvent**

L'amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Cotignac se mobilise toute l'année pour faire passer l'information pour le don de sang, de plaquettes et de plasma.

Facebook :  
Don Du sang Cotignac

L'association des Donneurs de Sang Bénévoles est une association à but non lucratif mais humanitaire.

C'est pour cette raison qu'il est indispensable de transmettre le message autour de nous. Nous pourrions un jour avoir besoin d'une transfusion sanguine et cette année il a fallu de nombreuses poches de sang afin de sauver des vies (attentats, accidents et maladies).



Il faut convaincre les jeunes et autres personnes susceptibles de donner leur sang : une poche, c'est une vie sauvée !

Lors de la collecte du mois d'août 2016, monsieur Globule a animé le marché toute la matinée. De nombreux vacanciers ont consenti à donner un peu de leur sang. Un stand a été installé sur le Cours pour les enfants avec des ateliers créatifs. Un grand merci à l'ensemble des participants de donner un peu de leur temps.

Notre équipe reste motivée et se dévoue au quotidien pour essayer de trouver de nouveaux donneurs, de fidéliser ceux qui viennent déjà et surtout pour transmettre nos valeurs éthiques.

**Dates des collectes 2017 :**

- Mardi 16 mai
- Mardi 1<sup>er</sup> août
- Mardi 31 octobre
- Mardi 8 novembre

Les collectes ont lieu au Grainage de 8 heures à 12h 30.



L'originalité de cette rencontre était de créer un lien et donc un échange entre personnes de différents statuts, afin de donner vie et encourager la pratique artistique, chacun apportant la richesse de son expérience, aussi modeste ou aussi référencée qu'elle soit.

Cet esprit est maître d'œuvre et se retrouve dans la diversité des disciplines de l'association telles que les arts plastiques, la sculpture, la poterie, la photo et même le théâtre.

Pour autant, et si la fraîcheur des uns était évaluée à la même hauteur que l'expérience des autres, il ne s'agissait pas de niveler la valeur et le statut de chacun. Il s'agit simplement de considérer que la pratique artistique s'est aujourd'hui popularisée et qu'à ce titre, elle ouvre une nouvelle relation entre la création et le public. C'est ainsi que depuis 2014, l'association a organisé ou participé à de nombreuses expositions et animations en collaboration avec les structures culturelles de Cotignac et avec celles des villages voisins.

Le bureau de l'association est présidé par Evelyne Viart et est composé d'une vice-présidente Catherine Cristaudo et d'un trésorier Michel Clerc.

Contact : [terreettoiles@orange.fr](mailto:terreettoiles@orange.fr)

## terre et toiles de provence



Evelyne VIART,  
Présidente

L'association « Terre et toiles de Provence » créée en 2014 est issue d'un collectif initial qui depuis plusieurs années regroupait, à l'occasion de manifestations et d'expositions temporaires, différents artistes, débutants ou reconnus.



Elle organise également des démonstrations de danse country ainsi qu'une soirée américaine.

La prochaine aura lieu le 8 juillet 2017 au théâtre du Rocher.

Cours de danse country tous niveaux dans la salle du Grainage :

- Mardi, de 18h00 à 20h00
- Mercredi, de 18h00 à 20h00
- Vendredi, de 18h00 à 20h00

## the coyote dancers



Jean-Louis DALLARI  
Secrétaire

Toujours dans la bonne humeur et la convivialité, l'association « The coyote dancers » participe activement à de nombreuses manifestations du village.

Contact :

Tél : 04 94 04 68 02  
[j.dallari@free.fr](mailto:j.dallari@free.fr)

# C.C.F.F.

Comité Communal des Feux de Forêt

Guy BONNEFONT  
Conseiller Municipal  
Délégué CCFF Cotignac



Le département du Var compte 5400 bénévoles au sein de l'A.D.C.C.F.F (Association Départementale des Comités Communaux des Feux de Forêt). Cette association dispose de 165 véhicules et de 645 postes radio.

Tél : 06 62 87 24 83  
bonnefontg@yahoo.fr



Dans le département, quatre-vingt-quatre feux de forêt (dont 58 sur la saison d'été), ont été recensés, pour une surface brûlée de 658 hectares dont 632 pour le seul incendie de Correns.

A propos de cet incendie, seul le C.C.F.F. de Cotignac a participé à sa lutte, les autres Comités communaux n'ayant pas été sollicités.

Sa mission consistait en un soutien logistique aux 600 pompiers présents (sandwiches, eau, fruits frais...) et au guidage des convois au plus près des foyers.

Le C.C.F.F. participe aussi à diverses activités au sein de la commune :

- Organisation de parking
- Pèlerinage de la Saint-Joseph
- Virades de l'espoir
- Bénédiction des voitures anciennes
- Etc...

## la clef des chants

Mireille RABEL, Présidente  
Nicole CLERC, Secrétaire



La « Clef des Chants » souhaite augmenter son effectif et serait heureuse de vous accueillir !

Tél : 06 24 73 66 13  
annethieval@orange.fr

Orpheline de sa chef de chœur, Christine Duncan qui prend sa retraite, La Clef des chants continue sa trajectoire sur un répertoire plus orienté vers la chanson française.



Le nouveau bureau appelle :

- Celles et ceux, français ou étrangers, qui veulent s'exprimer dans la bonne humeur, à nous rejoindre chaque mercredi soir au Grainage, pour chanter à 18h sur des airs connus;
- Un ou une volontaire « pro » qui sera accueilli(e) chaleureusement pour diriger et perfectionner notre groupe de choristes .

Participons ensemble à la vie du village en chantant !

Deux ans après sa création, notre association se stabilise et continue à renforcer ses valeurs fondamentales, à savoir :

- Approfondir la connaissance des langues : français pour les étrangers et anglais pour les Français, afin de remplir sa mission de brassage et de partage des différentes communautés vivant à Cotignac.
- Susciter parmi nos membres des initiatives à caractère social, ludique et culturel afin de « mieux vivre ensemble ». Participer à des initiatives d'autres associations, comme « Vaincre la mucoviscidose », le « Festival du Rocher » etc... afin de soutenir toutes les actions importantes du village.
- Se positionner comme aide à dépasser les premières contraintes administratives.



Ce travail de stabilisation est long et nécessite une pédagogie et un accompagnement auprès de nos membres. Le partage de la gouvernance implique aussi une disruption au sein de nos membres.

Faire appel au travail commun, à la prise des initiatives, remet en cause les concepts habituels.

Ce fut un peu notre leitmotiv cette année et cela prend du temps. Il faut savoir être patient. Ainsi, nous travaillons pour fédérer les membres du club 28+ à cette vision sociétale et à renforcer les piliers de notre association.

Nous souhaitons à tous les cotignacéens une belle année 2017 et que notre village puisse continuer à être un lieu de partage, d'initiative et d'activité autour de toutes les nationalités qui aiment vivre à Cotignac.

Que vous soyez néophyte, débutant ou joueur confirmé, le club d'échecs Caïssa du canton de Cotignac vous propose, enfant ou adulte, deux temps d'activité :

- Le mardi de 17 heures à 20 heures et le mercredi de 16 heures à 19 heures au Grainage, Rue Bonaventure.

Le club est affilié à la Fédération Française des Echecs (FFE, agréée par le ministère de l'Éducation Nationale et reconnue fédération sportive par le ministère chargé des Sports, par arrêté du 19 janvier 2000).



Une cotisation annuelle (licence FFE loisirs comprise) de 27€ par adulte et 8€ par enfant vous sera demandée.

Les formateurs sont bénévoles.

Formation, jeu, convivialité... le Club d'échecs, c'est tout cela tout au long de l'année.

Pour toute information, vous pouvez prendre contact avec les animateurs durant les heures de présence au Grainage ou bien les contacter par téléphone.



## club 28+



Nicole MOENAERT  
Présidente

Le « Club 28+ » est une association qui a pour but de promouvoir le « Mieux vivre ensemble dans l'harmonie et la diversité » au sein du canton en tenant compte des différentes valeurs de chacun.



## club d'échecs caïssa carcès- cotignac



Pierre BELIARD, Président  
& Michel VANDERSPELDEN

### Contact :

Pierre Béliard : 06 41 08 48 52

-----

Pili Penalver : 06 22 93 14 27

-----

Michel Vanderspelden :  
06 98 52 78 94  
ou 04 94 04 35 63

## Comité de la fête de Cotignac



Catherine SALVADORE  
Secrétaire



En septembre 2015, six femmes se sont donné pour objectif de relancer la fête locale qui avait perdu son attrait d'antan. C'est ainsi qu'Isabelle, Marion, Jill, Caroline et Catherine se sont lancées dans l'aventure associative : le Comité de la fête de Cotignac était né !

## cotignac tennis club

Sylvie VENTRE  
Présidente



Le tennis club comprend deux courts de tennis au cœur du village avec ses mûriers platanes, son mur, son court pour enfants, sa table de ping-pong et son club house avec une buvette.

### Contact :

Tél. : 04 94 69 40 19

-----

### Courriel :

cotignac.tennis-club  
@orange.fr



Afin d'engranger des fonds, deux soirées « repas dansant » ont été organisées : Chili con carne au mois de mars réunissant 150 personnes et soupe au pistou réunissant 300 personnes.

Puis est arrivé le dernier week-end d'août et la fameuse fête tant attendue. Cette année, les forains étaient plus nombreux. Le feu d'artifice (offert par la municipalité) a ravi petits et grands et les soirées musicales étaient de qualité.

De nombreux bénévoles ont œuvré pour que cette fête soit un succès. N'oublions pas le soutien de la municipalité et la participation des commerçants et des associations partenaires.

L'année 2016 s'est terminée par une soirée loto au mois de décembre.

Et maintenant place à l'année 2017 qui sera de nouveau festive !

L'association compte une centaine de licenciés de 4 à 70 ans. Une grande partie d'entre eux, débutants ou compétiteurs, suivent les entraînements encadrés par Laetitia Salvat (diplômée d'Etat de tennis).

En dehors des cours dispensés, le Cotignac tennis club est un endroit où l'on trouve une ambiance conviviale autour notamment :



De ses événements sportifs. Tous les ans, début avril, nous organisons un tournoi pour les enfants de 9 et 10 ans. Un tournoi jeunes durant la seconde quinzaine de mai, ainsi qu'un tournoi interne en juin et enfin un tournoi adultes durant la première quinzaine de septembre. Par ailleurs, nous présentons plusieurs équipes dans les championnats interclubs départementaux jeunes, séniors et vétérans. L'an dernier, l'équipe 13/14 ans a remporté le championnat départemental.

De ses animations et manifestations avec entre autres, le goûter de Noël, le carnaval, la journée de doubles en famille, le tennis volley, le repas de clôture des tournois ou encore la sortie au Tennis Masters de Monte Carlo.

Une association dynamique et sportive au cœur de notre charmant village.



## LA COURSE NATURE « BESSILLON TRAIL CHALLENGE » DEVIENT « COTIGNAC TRAIL CHALLENGE »

Cet événement sportif qui s'est déroulé le 15 mai 2016 a été une grande réussite pour la plus grande satisfaction des 250 participants, des associations et acteurs économiques du village. Il sera reconduit cette année le 4 juin 2017 et sera organisé par le S.O.C (Stade Olympique de Cotignac) qui a créé une section spéciale lors de son assemblée générale extraordinaire du 4 novembre dont les représentants sont :

- Vice-Président : Thierry LAURENCE
- Trésorier : François AGERON
- Secrétaire : Pierre-André GOISQUE
- Secrétaire-adjoint : Sylvain BOMPY



### Cette année, trois parcours seront proposés :

- Initiation : 5 km avec plus de 230 mètres de dénivelé : réservé aux enfants (8 ans à 16 ans) et familles.
- Découverte : 12 à 14 km avec plus de 450 mètres de dénivelé : ouvert à tous (à partir de 16 ans).
- Initié : 22 à 24 km avec plus de 1100 mètres de dénivelé : s'adresse aux sportifs confirmés.

La nouveauté du 4 juin 2017 sera un parcours « Rando-gastronome », réservé aux marcheurs sous la forme d'un parcours de randonnée qui empruntera l'itinéraire trail découverte avec un ravitaillement « gourmand ».

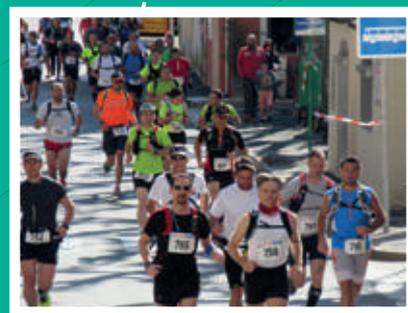
Je tiens à remercier Mathieu Springaux, président du SOC et son conseil d'administration d'avoir accepté l'ouverture de l'association à la création d'autres sections sportives, ainsi que toutes les autres associations locales qui se sont impliquées et seront à nouveau sollicitées pour la réussite de cette belle journée.

# sports



Thierry VÉRAN  
Conseiller Municipal,  
délégué aux sports

« Pour moi, l'essentiel dans le sport, c'est le dépassement de soi auquel il nous oblige sans cesse », Nancy Horowitz Kleinbaum-  
Le cercle des poètes disparus (1990).



## STADE DES VERDARES RÉNOVATION DU BÂTIMENT DES VESTIAIRES

Après la pose de la pelouse synthétique, les travaux entrent dans leur dernière phase avec le réaménagement des vestiaires.

Le bâtiment sera prêt pour le mois de janvier 2017.

N'hésitez pas à venir d'ores et déjà profiter de cet espace en famille ou entre amis : jeux pour petits, city-stade, espace musculation, skatepark... il y en a pour tous les goûts.



## STADE OLYMPIQUE DE COTIGNAC

Les 35 licenciés et tous ceux qui le souhaitent, pourront fouler la nouvelle pelouse synthétique de l'espace sportif des Verdaires qui a transformé le site au plus grand bonheur de tous ; les travaux des vestiaires en cours seront également appréciés.

Au niveau des résultats sportifs, une mention spéciale à l'équipe dirigée par Raphaël Isse qui a remporté le championnat UFOLEP grâce à son meilleur buteur Nicolas Chaix.

Cette année encore, deux équipes sont engagées dans la compétition et de nombreux spectateurs assistent aux rencontres. Un tournoi de sixte devrait être organisé pour le printemps.



## TENNIS CLUB DE COTIGNAC

Le tennis club, grâce à sa présidente Sylvie Ventre et toute son équipe dynamique, a réalisé une très belle saison avec une mention spéciale pour leur victoire en championnat départemental 13-14 ans en équipe, pour Charles Luquet et Clément Niedergang.

Les tournois jeunes et adultes ainsi que les championnats par équipes, pour le bonheur des 100 adhérents, se sont déroulés dans une bonne ambiance et un excellent état d'esprit, tout comme les manifestations organisées tout au long de l'année.

Un grand bravo à tous, sans oublier les professeurs Laetitia Salvat et David Siméon.

## LE VAL-BESSILLON

Cette année encore, le club compte environ 200 licenciés répartis en diverses catégories qui pratiquent le football. L'équipe 1, évoluant en championnat P.H.B., est entraînée par Julien Venzal et démarre sa quatrième saison à ce niveau, en espérant pouvoir le maintenir !

L'équipe féminine poursuit également son chemin, de même que toutes les catégories jeunes ; seules les catégories adolescents n'ont pu démarrer le championnat en raison du manque d'effectifs.

Toutes mes félicitations aux dirigeants qui sont présents toute la saison en semaine pour les entraînements et en week-end pour les matches.

## rosé festival



Madame  
Jeany CRONK

Un nouvel événement s'est ajouté au calendrier estival de Cotignac... En effet, la coopérative de Cotignac, le Château Nestuby, le Clos de l'Ours, les domaines L'école des sens, Cazeneuve et Carpe Diem ainsi que la maison de négoce Mirabeau se sont réunis pour organiser une fête autour du Rosé de Provence. Ainsi est né le « Rosé Festival ».

Dans le but de faire découvrir toujours plus le savoir-faire et l'identité des Rosés de Provence, tous les producteurs et négociants locaux se sont associés derrière un « Rosé Bar » géant, ce qui a beaucoup plu aux Cotignacéens et visiteurs. Cette soirée a permis à tous de partager un moment chaleureux et convivial autour d'une passion commune. Une occasion supplémentaire de mieux se connaître.

Le grand public a passé une soirée festive et heureuse tout en appréciant de pouvoir déguster toutes les références de rosés sur le marché local. Un foodtruck et des stands culinaires ont complété l'ambiance chic et estivale avec une petite version du marché nocturne sur la montée du Cours Gambetta. Le DJ de renommée internationale, Nick Boot, animait l'événement avec une telle énergie que les visiteurs ont pu danser jusqu'au milieu de la nuit.

Toutes ces retombées positives nous encouragent à développer et pérenniser cet événement.

Rendez-vous à tous pour 2017 !

## cotignac village du rock



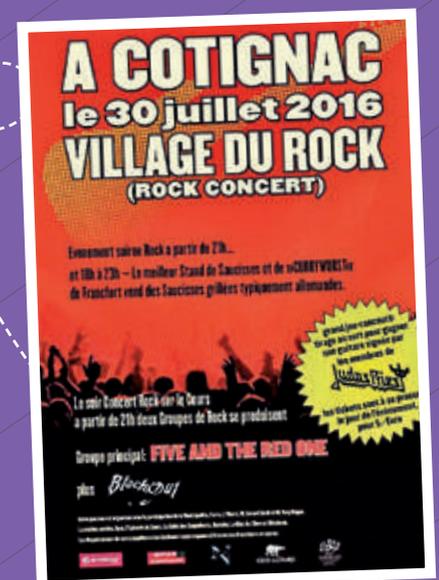
Susana IWASE HANSON  
Conseillère municipale  
Communication

Le concert de rock donné dans le cadre de "Cotignac, Village du Rock" est un événement qui attire beaucoup de monde à Cotignac.

Monsieur Ossy Hoppe, producteur mondialement connu dans le milieu du rock et cotignacéen de coeur, nous permet grâce à sa bonne humeur et à sa générosité, d'organiser ce concert qui ravit les fans de rock.

Chaque année, la vente de tee-shirts, de billets de tombola (dotée d'une guitare signée par un célèbre groupe de rock) et de spécialités culinaires allemandes, permet à Monsieur Ossy Hoppe de reverser les bénéfices à des associations.

La Municipalité remercie Monsieur Ossy Hoppe et son équipe qui nous permettent de profiter de cette belle soirée. "Vive le rock !"



# « De la falaise à Mirabeau : la renaissance d'un cellier au pied du Rocher »

René MARTY

Conseiller municipal - Citoyenneté, intercommunalité et transports



Les habitants du village ont pu remarquer et apprécier au cours de l'année, les grands changements intervenus sur le Cours à l'endroit de "La Falaise".

Il y aura bientôt deux années que deux entrepreneurs cotignacéens, appuyés par une équipe d'artisans locaux, ont réalisé la rénovation intérieure du bâtiment et de ses anciennes voûtes et murs.

## centre d'art la falaise

Valérie VASSAL



Le Centre d'Art La Falaise a ouvert ses portes le 18 juin 2016, présentant pour son exposition inaugurale une quarantaine d'œuvres (peintures, sculptures et photographies), issues de la collection du Musée Regards de Provence à Marseille.



Elle a révélé de nombreux témoignages de l'histoire longue et variée de ce bel édifice, notamment trois anciennes cuves à vin.

Aussi, était-il naturel que cet antique cellier soit à nouveau occupé par un négociant en vin "Mirabeau en Provence", créé en 2010 par Stephen et Jeany Cronk, un couple anglo-allemand qui s'est installé avec ses trois enfants dans le village en 2009.

D'importants travaux, approuvés par les Bâtiments de France en raison de la localisation du site, ont été menés à La Falaise. La façade ainsi que l'ancienne chapelle ont été rénovées afin que l'ensemble soit achevé et prêt dès l'été 2015. Ces travaux qui ont agrandi le rez-de-chaussée et l'entrée, ont aussi permis à la municipalité de bénéficier au dehors, d'un local utile au stockage du matériel nécessaire aux manifestations festives fréquemment organisées sur le Cours. Simultanément, autre avantage majeur, les escaliers extérieurs ont été restaurés pour accéder à un vaste espace d'exposition "Le Centre d'Art La Falaise".

Nul doute que ce mariage de la culture et du vin attirera à Cotignac encore plus de visiteurs de qualité et qu'il continuera tant par la présence de Mirabeau que par ses initiatives, au rayonnement de notre village et à ses activités touristiques, culturelles et économiques, pour le plaisir de tous !



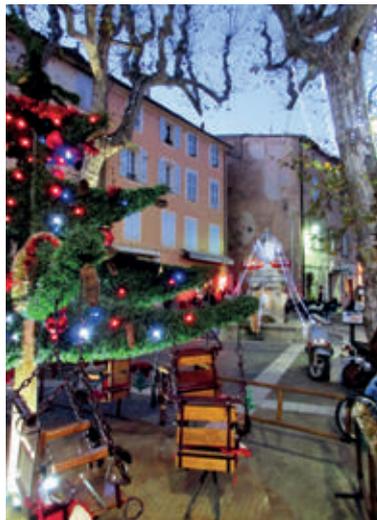
Avec un peu plus de 2000 visiteurs en trois mois et demi, nous sommes très satisfaits de la fréquentation pour cette première exposition.

Sans aucune subvention, le Centre d'Art La Falaise est entièrement financé par de généreux mécènes qui, après avoir restauré ce bâtiment majeur sur le Cours Gambetta, ont souhaité y organiser des événements pour le plus grand plaisir de tous. Expositions, concerts, week-end à thème seront proposés tout au long de l'année ; l'idée étant de faire participer tous les acteurs culturels du village.



Ainsi, au mois de décembre, le week-end « Les Cézanne en herbe » a mis en avant le travail des enfants des écoles maternelle et élémentaire en collaboration avec le cinéma Marcel Pagnol pour la projection du film « Cézanne et moi ».

Nous espérons vous offrir une programmation 2017 à la hauteur de vos espérances !



## lumières de Noël



**Annie BENEVENTI**  
Conseillère municipale déléguée  
à l'amélioration de la vie  
quotidienne et du cadre de vie



**Comme chaque  
année, notre  
village a brillé  
de mille lumières  
à l'approche des  
fêtes de Noël et du Nouvel An.**

Les décors s'enrichissent d'année en année avec de nouveaux sujets lumineux pour le plaisir des yeux des grands et des petits.

Les illuminations plus modernes sont désormais bien plus économes en énergie.

Sans oublier la boîte aux lettres du Père Noël qui a ainsi pu répondre aux demandes qui lui étaient formulées !

Depuis décembre 2015, le SMHV est passé en régie au niveau de la collecte sélective avec ajout de 500 bacs jaunes destinés à tous les emballages ménagers recyclables, et avec vidage régulier des colonnes de tri existantes pour ces mêmes emballages, ainsi que pour le verre, les papiers et le carton. Un effort d'écologie a été réalisé au niveau de la filière du verre dont le repreneur récupère directement les tonnes collectées au centre technique du SMHV à Sillans-la-Cascade.

Votre collectivité a été en outre retenue par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) et par la Région PACA pour relancer la prévention et la gestion des déchets verts qui sont nombreux sur le territoire, en particulier depuis l'interdiction du brûlage. Vous pouvez d'ailleurs appeler le service SMHV au 04 94 04 63 36, afin de réserver le petit broyeur dédié aux particuliers (la commune peut aussi solliciter le gros broyeur en appelant le même numéro).



Le service public de collecte et de traitement des déchets ménagers tient à vous féliciter pour avoir contribué aux bons résultats 2016, avec plus de 90 % de qualité de tri des emballages ménagers recyclables et des objectifs nationaux déjà atteints sur l'ensemble des matières collectées [nous gérons vingt filières de tri – traitement – valorisation]. Le SMHV s'associe à la mairie de votre commune pour continuer la sensibilisation au geste du tri, y compris auprès du million de touristes fréquentant chaque année notre territoire.

Ensemble, on ne jette plus, on valorise ! Les guides et mémos du tri sont à votre disposition en mairie, vous pouvez aussi lire nos informations sur <http://www.smhv.fr/>.

## syndicat mixte du haut var



**Brigitte JOUVE**  
3<sup>ème</sup> adjointe - Chargée des affaires  
financières et conseil de gestion

**A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, le Syndicat Mixte du Haut Var (SMHV) met en œuvre les compétences « collecte » et « traitement » sur vingt communes du centre, haut Var et Verdon. Ses missions concernent la salubrité publique et l'avènement de l'économie circulaire auprès d'une population permanente d'environ 17 000 habitants occupant 11 % du département.**

# infos utiles

## NUMÉROS UTILES

SAMU : 15

POMPIERS : 18 ou 112

HÔPITAL DE BRIGNOLES : 04 94 72 66 00

CENTRE ANTIPOISON DE MARSEILLE :  
04 91 75 25 25

EDF OU VEOLIA DÉPANNAGE 24H/24 :  
Voir les numéros de téléphone sur vos factures

GENDARMERIE : 17 ou 04 94 04 50 07

POLICE MUNICIPALE :  
04 94 04 14 13  
06 85 05 29 24 / 06 45 32 20 57

MAIRIE :  
Tél : 04 94 72 60 20 / Fax : 04 94 72 60 30

LA POSTE : 04 94 04 61 55

MÉDIATHÈQUE : 04 94 04 77 16

OFFICE DE TOURISME :  
Tél : 04 94 04 61 87 / Fax : 04 94 04 61 87

## DÉCHÈTERIE DES POUVERELS

TÉLÉPHONE : 06 80 14 21 54

### HORAIRES D'OUVERTURE :

- Lundi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00
- Mardi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00
- Mercredi : 8h30 à 12h00 - fermé l'après-midi
- Jeudi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00
- Vendredi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00
- Samedi : 8h30 à 12h00 - fermé l'après-midi
- Fermée dimanches et jours fériés

197

*C'est le nouveau numéro à connaître.  
Il est destiné à prévenir les autorités en  
cas d'attentat ou d'enlèvement.*



## ENCOMBRANTS

Les personnes désirant faire enlever des encombrants doivent prendre contact à la Mairie auprès de Cécile CHABERT au 04 94 72 60 20.

- Les agents ne sont pas autorisés à pénétrer dans les habitations.
- Les encombrants doivent être stockés de manière à ne pas gêner la circulation des véhicules et des piétons.
- Sont acceptés : les appareils électroménagers de grand format, le mobilier de grand format.
- Sont exclus : les gravats, pneus, cartons et ordures ménagères, les déchets dangereux et leurs contenants, les objets coupants et tranchants.

## PLANNING DES ENLÈVEMENTS 2017 :

Les **vendredis** : 27 janvier, 24 février, 24 mars, 28 avril, 19 mai, 23 juin, 28 juillet, 01 septembre, 29 septembre, 27 octobre, 24 novembre, 23 décembre

## DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Accédez directement à vos demandes administratives du quotidien (actes de naissance, inscriptions liste électorales et recensement militaire et changement de domicile) via le site internet de la mairie :

[www.mairiecotignac.fr](http://www.mairiecotignac.fr)

rubrique « démarches administratives ».

## CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Jean TOMBOIS au 06 30 75 70 24

## PAROISSE DE COTIGNAC



La messe dominicale est à 9H30, dans l'église du village

### CONTACT

☎ 06 47 60 23 84

✉ paroisscotignac@gmail.com

🌐 paroisscotignac.jimdo.com



## LES SERVICES TECHNIQUES



## HOMMAGE



Nous avons eu la tristesse de perdre Malcolm,

employé communal, que nous avons accompagné à sa dernière demeure le 11 juillet 2016.

## NUMÉROS &amp; LIENS SANTÉ

<b>ASTHME ET ALLERGIES INFO SERVICE</b> www.asthme-allergies.org	0 800 192 021	<b>PHARE ENFANTS PARENTS</b> www.phare.org	01 43 46 00 62
<b>CANCER INFO SERVICE</b> www.ligue-cancer.asso.fr	0 800 940 939	<b>PROTECTION ET ASSISTANCE PERSONNES ÂGÉES</b>	0 800 02 05 28
<b>SIDA INFO SERVICE</b> www.sida-info-service.org	0 800 840 800	<b>SOS AMITIÉ</b> www.sos-amitie.com	04 94 62 62 62
<b>ALCOOL INFO SERVICE</b> www.alcool-info-service.fr	0 980 980 930	<b>SOS SUICIDE PHÉNIX</b> www.sos-suicide-phenix.org	0 140 44 46 45
<b>DROGUES INFO SERVICE</b> www.drogues.gouv.fr	0 800 23 13 13	<b>SUICIDE ECOUTE</b> www.suicideecoute.free.fr	0 145 39 40 00
<b>ECOUTE ALCOOL</b> www.drogues.gouv.fr	0 980 980 930	<b>TABAC INFO SERVICE</b> www.tabac-info-service.fr	39 89
<b>ECOUTE CANNABIS</b> www.drogues.gouv.fr	0 980 980 940	<b>VIH INFO SOIGNANTS</b> www.vih-info-soignants.org	0 800 840 800
<b>FIL SANTÉ JEUNES</b> www.filsantejeunes.com	0 800 235 236	<b>JOUEURS INFO SERVICE</b> www.joueurs-info-service.fr	09 74 75 13 13
<b>FIN DE VIE</b> (accompagnement de la fin de vie) - www.cdmfxb.org	0 811 020 300	<b>MAISON DE RETRAITE XAVIER-MARIN</b> www.ehpadcotignac.izihost.com	04 94 37 00 77
<b>HÉPATITES INFO SERVICES</b> www.hepatites-info-service.org	0 800 845 800	<b>MAISON DE RETRAITE PASTEUR - CARCES</b>	04 94 04 50 46
<b>LIGNE AZUR</b> (identité sexuelle) www.ligneazur.org	0 810 20 30 40	<b>SSIAD - SANTÉ ET SOLIDARITÉ DU VAR</b> www.sante-solidarite-var.fr	04 94 72 40 00 (Brignoles)
<b>MALADIES RARES INFO SERVICE</b> www.plateforme-maladiesrares.org	01 56 53 81 36		

# état civil



## DÉCÈS 2016

10.01	GUIDICE Marcelle Veuve DAUPHIN
06.02	CARRASSAN Albert
07.02	DANNER Monique Veuve GRESSOT
13.02	PLUCHET Franck
16.02	GRAVIER Marie-Thérèse
15.03	PRAVAZ Jean-Pierre
24.03	FAVIER Marie-Louise Veuve FABREGUE
19.04	DANJEAN Louis
20.05	PEISSELON Fernande Veuve ISAÏA
24.05	RESPLANDIN Michel
01.06	GAIDO Arlette Veuve JOUVRAY
02.06	MOLINARD Odette Veuve ANTOINE
04.06	OROSCO Giselle Veuve DORDONNAT
15.06	GUIGOU Solange
16.06	BOYER Marie-Jeanne Veuve VÉRAN
30.06	HUGUES Ernest
02.07	KLEIN Michel
03.07	GRANGER Malcolm
08.07	BOEUF Marie Veuve MAILLE
19.07	COMONT Jeannine
22.07	DARBOUSSET Gilberte Veuve JOUBERT
23.07	GOOSENS Maria
28.07	DELALOY Jeanne Veuve DECAMPS
01.08	READ Sonia Veuve EVANS
03.08	MONS André
22.08	BOUCHIC Louis
03.09	INDRIGO Georges
16.09	BEAUCHAUD Marcel
22.09	PHILIPPE André
08.10	CAUVIN Marcelle Veuve BURLE
13.10	BERNARD Gisèle Veuve MICHEL
24.10	MAZET Anne-Marie Epouse GUILLOUD
04.11	CALEGARI Madeleine Veuve TORRI
13.11	SETTE Blaise
22.11	MARGER Y Kurt
02.12	RANSART Ernest
07.12	MARASTONI Mireille Veuve TOSCANO
29.12	MENNEGLIER Simone Veuve CAREN

## NAISSANCES 2016

23.06	MORIN Germain
19.07	BAILLEUL Luka
12.07	SUIHLI Katarina
12.09	VAN EENOO Mila
25.12	BORDER Y Estelle
25.12	BORDER Y Léa

## MARIAGES 2016

23.04	PASSERON Raphaël / LUDOVICY Sara Jane
11.06	GAWLAS Jean-Marc / FALCONE Aurélie
18.06	HALLAH Michel / SAUBAL-BAYARD Flore
18.06	OOSTDIJK Wouter / AMERICA Marjolein
23.07	NAAR Pierre-Emmanuel / GHOSH-CURLING Shehnaï
27.08	BOULARD Anthony / BRASSELER Alison
24.09	VANDAELE David / BENOITON Aude



# Recensement 2017



**Cette année, vous allez être recensé(e).**

Le recensement se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur (photos ci-contre). Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.

Le recensement permet d'établir les populations légales de chaque commune, de fournir des données sociodémographiques détaillées. Votre participation est essentielle et obligatoire.

Les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, logements, réseaux, ...).

Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront protégées par la loi. Elles seront soumises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.



mairie de  
**Cotignac**  
village de caractère

## ■ Hôtel de Ville

Place de la Mairie  
83570 COTIGNAC

☎ 04 94 72 60 20

☎ 04 94 72 60 30

✉ [contact@mairiecotignac.fr](mailto:contact@mairiecotignac.fr)

[www.mairiecotignac.fr](http://www.mairiecotignac.fr)

**DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION :**  
Jean-Pierre VÉRAN,  
Maire de Cotignac,  
Conseiller départemental

**RÉDACTION :**  
Mairie de Cotignac  
(Susana IWASE HANSON  
et Stéphane THOMAS)

**PHOTOS :**  
Susana IWASE HANSON,  
Associations Cotignacéennes,  
Mélanie RETAMAR,  
Mairie de Cotignac

**CONCEPTION GRAPHIQUE,  
MISE EN PAGE & IMPRESSION :**  
DAKIN Communication Globale

Mail : [contact@agencedakin.com](mailto:contact@agencedakin.com)  
Web : [www.agencedakin.com](http://www.agencedakin.com)

Imprimé sur papier PEFC & FSC  
(papier issu de forêts gérées  
durablement).



# infos

# 2016

en images





# 2016 en images



